

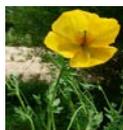


DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000 DU SITE « LA CEZE ET SES GORGES »

TOME 5 : FICHES HABITATS ET ESPECES

MAI 2012

(Mise à jour suite à consultation en 2014)



Syndicat Mixte A.B. Cèze - 2 Chemin des Maraîchers - 30500 Saint-Ambroix
Téléphone : 04 66 25 32 22 - e.mail : alaurent@abceze.fr

Avant propos

Dans le cadre de la mise en œuvre du réseau écologique européen Natura 2000, l'Etat français a proposé le site « La Cèze et ses gorges » au titre de la directive européenne dite « Habitats ».

Afin d'assurer la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêts communautaires, un document d'objectif (DOCOB) doit être élaboré pour chaque site. Il s'agit d'un document réalisé en concertation avec les acteurs concernés par le site, visant à faire un état des lieux écologique et socio-économique, à définir les objectifs de gestion, à préciser les actions et moyens à engager pour satisfaire ces objectifs et à ajuster le périmètre du site.

Le document d'objectif du site Natura 2000 « La Cèze et ses gorges » se présente sous la forme de cinq documents principaux :

- Tome 1. Inventaire, enjeux et objectifs
- Tome 2. Programme d'action
- Tome 3. Charte Natura 2000
- Tome 4. Atlas cartographique
- Tome 5. Fiches habitats et espèces

SOMMAIRE

FICHES HABITATS

- 3140. Eaux oligo-mesotrophes calcaires avec végétation benthique à characées
- 3170. Mares temporaires méditerranéenne
- 5110. Formations stables xerothermophiles à buis des pentes rocheuses
- 5210. Formations de genévriers méditerranéens
- 9340. Forêts de chênes verts
- 91E0. Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
- 92A0. Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*
- 3250. Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum*

FICHES ESPECES

- 1163. Chabot
- 1138. Barbeau méridional
- 1131. Blageon
- 1096. lamproie de planer
- 1126. Toxostome
- 1046. Gomphe de Graslin
- 1036. Cordulie splendide
- 1041. Cordulie à corps fin
- 1337. Castor d'europe
- 1355. Loutre
- Chiroptères

Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées

H1

Code NATURA 2000 : 3140
Code CORINE Biotopes : 22.441

Statut : communautaire
Prioritaire : non

Intitulé typologie CORINE Biotopes : Tapis immergés de *Chara sp.*
Déclinaison phytosociologique : *Charetea fragilis*

Répartition géographique Europe - France :
Habitat assez bien représenté en Europe et sur le pourtour méditerranéen

Représentativité régionale : Assez rare
Représentativité sur site : Faible

Surface : < 1ha

Localisation sur le site : Mare de Carquignau, Cournirau, Trépadone, Mares de la Volière 1 et 2



Description générale de l'habitat

Habitat colonisant les lacs et mares à eaux relativement riches en bases. Il est essentiellement composé de Characées (macroalgues à tiges apparentes et rameaux verticillés). Ces groupements ayant un caractère pionnier et souvent à cycle biologique très court. La présence de Characées peut être un indicateur de bonne qualité des eaux.

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces observées (CEN-LR, 2007) :

Chara ssp. De nombreuses espèces sont très rares mais difficiles à déterminer
Potamogeton densus, *Ranunculus spp.*

Caractéristiques de l'habitat

Physionomie : Formations en Tapis plus ou moins denses

Typicité : Moyenne

Menaces potentielles : Amendement, Assèchement précoce voire définitif des mares

Dynamique / Tendances évolutives : Stable

Intérêt patrimonial : Habitat de manière générale assez menacé et en régression du fait des pollutions de la nappe phréatique. Certaines espèces de Characées sont assez rares en France voire en Europe ce qui confère à l'habitat un intérêt patrimonial fort. Habitat important pour la reproduction de certaines espèces d'amphibiens.

Etat de conservation
Bon

Mesures de gestion conservatoire

Maintenir le fonctionnement hydraulique naturel des mares

Veiller au maintien d'une bonne qualité des eaux :

- Eviter la présence de troupeaux au sein des bassins versants des mares
- Eviter l'amendement dans ces mêmes bassins versants

Bibliographie

Source Fiche Habitat : CEN-LR (2007)

Références bibliographiques : Braun-Blanquet et al. (1952), Collectif (2002a), Foucault (1998), Grillas et al. (2004), Médail et al. (1998), Michaud & Molina (1999), Quézel (1998)

*MARES TEMPORAIRES MEDITERRANEENNES

H2

Code NATURA 2000 : *3170
Code CORINE Biotopes : 22.3418

Statut : communautaire
Prioritaire : oui

Intitulé typologie CORINE Biotopes : Groupements méditerranéens amphibies à plantes de taille réduite (Gazons annuels amphibies)
Déclinaison phytosociologique : *Isoetion* / *Lythron tribracteati*

Répartition géographique Europe - France :
Habitat endémique de la région méditerranéenne

Représentativité régionale : Très rare / DZ
Représentativité sur site : Faible

Surface : < 1ha
Le plus souvent au sein de mosaïques fines

Localisation sur le site :
Mare de Carquignau, Cournirau, Taillade,
Trépadone et Lac de Suc (Mattas)



↑ Lac de Trépadone
© I. Bassi / ONF. 2008



← Formations à *Lythrum tribracteati*
© M. KLESCZEWSKI / CEN-LR. 2006

Description générale de l'habitat

Habitat colonisant les zones temporairement inondées ou humides, sur substrat carbonaté. La végétation a un caractère pionnier et on retrouve cet habitat généralement dans des vases nues ou des lieux perturbés.

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces observées (CEN-LR, 2007) :

Lythrum tribracteatum Espèce protégée au niveau national et Déterminante pour les ZNIEFF en LR
Pulicaria vulgaris Espèce protégée au niveau national et Déterminante pour les ZNIEFF en LR
Sisymbrella aspera

Caractéristiques de l'habitat

Physionomie : groupements formant des gazons
Typicité : Bonne
Menaces potentielles : Surpiétinement
Dynamique / Tendances évolutives : Stable
Intérêt patrimonial : Présence d'espèces à fort intérêt patrimonial

Etat de conservation
Bon

Mesures de gestion conservatoire

Maintenir le fonctionnement hydraulique temporaire de la zone humide
Maintenir le pâturage extensif autour de la mare en évitant le surpiétinement des abords
Éviter tout amendement ou apports d'éléments nutritifs dans le bassin versant des mares concernées

Bibliographie

Source Fiche Habitat : CEN-LR (2007)
Références bibliographiques : Braun-Blanquet et al. (1952), Collectif (2002a), Foucault (1998), Grillas et al. (2004), Médail et al. (1998), Michaud & Molina (1999), Quézel (1998)

*MARES TEMPORAIRES MEDITERRANEENNES

H3

Code NATURA 2000 : *3170

Code CORINE Biotopes : 22.342

Statut : communautaire

Prioritaire : oui

Intitulé typologie CORINE Biotopes : Grands gazons méditerranéens vivaces amphibies

Déclinaison phytosociologique : *Preslion cervinae*

Répartition géographique Europe - France :
Habitat endémique de la région méditerranéenne

Représentativité régionale : Très rare / DZ
Représentativité sur site : Faible

Surface : < 1ha

Localisation sur le site : Mare de Carquignau,
Cournirau, Taillade, Trépadone et Lac de Suc (Mattas)



Description générale de l'habitat

Habitat formant le plus souvent des ceintures autour des mares temporaires, surtout au sein de celles montrant un battement de nappe important au cours de l'année.

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces observées (CEN-LR, 2007) :

Mentha cervina

Espèce protégée au niveau national

Eleocharis palustris, *Juncus articulatus*,

Potentilla reptans, *Trifolium fragiferum*



© M. KLESZCZEWSKI / CEN-LR. 2005

Caractéristiques de l'habitat

Physionomie : Ceinture autour des mares temporaires

Typicité : Bonne

Menaces potentielles : Surpiétinement, apport d'éléments nutritifs

Dynamique / Tendances évolutives : Stable

Intérêt patrimonial : Présence d'une espèce à forte valeur patrimoniale (*Mentha cervina*) dont l'aire de répartition est très restreinte d'où une grande responsabilité du site pour le maintien de son habitat.

Etat de conservation

Bon

Mesures de gestion conservatoire

Maintenir le fonctionnement hydraulique temporaire de la zone humide

Maintenir le pâturage extensif autour de la mare en évitant le surpiétinement des abords

Éviter tout amendement ou apports d'éléments nutritifs dans le bassin versant des mares concernées

Bibliographie

Source Fiche Habitat : CEN-LR (2007)

Références bibliographiques : Braun-Blanquet et al. (1952), Collectif (2002a), Foucault (1998), Grillas et al. (2004), Médail et al. (1998), Michaud & Molina (1999), Quézel (1998)

FORMATIONS STABLES XEROTHERMOPHILES A *BUXUS SEMPERVIRENS* DES PENTES ROCHEUSES

H4

Code NATURA 2000 : 5110

Code CORINE Biotopes : 31.82

Statut : communautaire

Prioritaire : non

Intitulé typologie CORINE Biotopes : Fruticées à Buis.

Déclinaison phytosociologique : *Berberidion vulgaris*

Répartition géographique Europe -

France : Habitat assez bien réparti en France

Représentativité régionale : non renseignée

Représentativité sur site : Très faible

Surface : 3 ha

Localisation sur le site : Coume Soulouze

(photo ci contre)



Description générale de l'habitat

Formations stables (bloquées stationnellement) riches en Buis et situées sur des versants bien exposés, sur rochers calcaires voire à forte pente. Ont été exclues de ce type, les formations secondaires donc dynamique et formant des groupements de transition vers la chênaie pubescente.

Cet habitat a été rattaché au type 5110-3 des cahiers d'habitat même si ce dernier est décrit à l'étage supra méditerranéen.

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces observées :

Buxus sempervirens

Espèces potentielles :

Amelanchier ovalis, Rhamnus saxatilis, Cotinus coggygria

Caractéristiques de l'habitat

Physionomie : Fourrés assez dense à strate herbacée assez pauvre

Typicité : Moyenne

Menaces potentielles : Prélèvement de buis

Dynamique / Tendances évolutives : Stable

Intérêt patrimonial : les stades primaires ont un fort intérêt car présents sur des surfaces restreintes. Habitat à renseigner de manière plus exhaustive sur le terrain

Etat de conservation

Moyen

Mesures de gestion conservatoire

Améliorer les connaissances sur ce type d'habitat (localisation, caractérisation, ...)

Conserver en l'état les unités présentant des stades primaires

Eviter tout reboisement naturel ou artificiel

Bibliographie

ARENES J. (1926-1927.), BANNES-PUYGIRON de G. (1933), DEJEAN M. (1997), GÉHU J.-M. *et al.* (1983), MOLINIER Re. (1935), QUANTIN A. (1935) - Collectif (2001b) *Fiche 5110-3*

FORMATIONS DE GENEVRIERS MEDITERRANEENS

H5

Code NATURA 2000 : 5210

Code CORINE Biotopes : 32.1311

Statut : communautaire

Prioritaire : non

Intitulé typologie CORINE Biotopes : Matorral arborescent à *Juniperus oxycedrus*
Déclinaison phytosociologique : *Rhamno lycoidis-Quercion cocciferae*
(Junipérais préforestières et manteaux des chênaies vertes méditerranéennes)

Répartition géographique Europe - France :

Habitat assez localisé au pourtour méditerranéen
(régions PACA et LR pour la France)

Représentativité régionale : Commun

Représentativité sur site : Commun

Surface : 51 ha

Localisation sur le site : principalement sur le plateau de Méjannes le Clap



Description générale de l'habitat

Formations installées principalement sur calcaires, sur versants exposés à pente variable. Ces groupements forment généralement des stades dynamique de la série du Chêne vert et se retrouvent en mélange avec des matorrals à Chêne vert. Enfin, ils peuvent coloniser des milieux de pelouses ou partager des lisères forestières en mélange avec des ourlets mésothermes à *Brachypodium retusum*.

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces observées :

Juniperus oxycedrus

Dorycnium pentaphyllum, Quercus ilex, Rosmarinus officinalis, Thymus vulgaris

Caractéristiques de l'habitat

Physionomie : Matorrals assez denses le plus souvent en mélange avec du Chêne vert

Typicité : Moyenne

Menaces potentielles : Feu, Dynamique des ligneux hauts

Dynamique / Tendances évolutives :

Intérêt patrimonial : Faible du fait de l'absence d'espèces à fort intérêt patrimonial et de menaces directes

Etat de conservation

Bon

Mesures de gestion conservatoire

Maintenir les unités d'habitat en l'état

Maintenir un pâturage extensif pour favoriser les mosaïques avec les matorrals plus denses et les clairières herbacées.

Bibliographie

ARCHILOQUE A. *et al.* (1970), CERPAM (1996), HAMMOUD A. (1986), LOISEL R. (1976), MOLINIER R. (1934 et 1958), QUEZEL P. et BARBERO M. (1988), ROUSSET O. et LEPART J. (1999) - Collectif (2001b) *Fiche 5210-1*

FORETS DE CHENE VERTS MESO MEDITERRANEENNES

H6

Code NATURA 2000 : 9340

Code CORINE Biotopes : 45.312

Statut : communautaire

Prioritaire : non

Intitulé typologie CORINE Biotopes : Forêts de Chênes verts de la plaine catalo-provençale

Déclinaison phytosociologique : *Quercion ilicis / Viburno-Quercetum*

Répartition géographique Europe - France :
Habitat assez localisé au pourtour méditerranéen (régions PACA et LR pour la France)

Représentativité régionale : Commun
Représentativité sur site : Très commun

Surface : 1972 ha dont plus de 1000 ha sous le faciès en mélange avec chêne pubescent

Localisation sur le site : Principalement sur le plateau de Méjannes le Clap, les forêts communales de Montclus et de Saint Privat de Champclos.



Description générale de l'habitat

Formations méso méditerranéennes assez denses, situées sur les adrets, quelques fois sur rochers. Elles sont le plus souvent dégradées en matorrals suite à des opérations de balivage voir de coupe (gestion forestière). En mélange avec du Chêne pubescent et dans conditions plus encaissées et plus fraîches, cet habitat est rattaché aux Yeuseraies à Chêne pubescent [Type 9340-8 des cahiers d'habitat qui relèvent des *Quercion ilicis* (Code Corine Biotopes 45.31+41.714)]

Espèces caractéristiques de l'habitat

Espèces observées :

Quercus ilex, *Brachypodium retusum*, *Hedera helix*, *Lonicera implexa*, *Pistacia terebenthus*, *Quercus ilex*, *Rubia peregrina*, *Ruscus aculeatus*, *Thymus vulgaris*, *Viburnum tinus*

Caractéristiques de l'habitat

Physionomie : Strate arborescente ne dépassant pas 8m; strate arbustive plus ou moins variée et riche en Buis.

La strate herbacée est assez recouvrante

Typicité : Bonne

Menaces : Incendie, exploitation forestière

Dynamique / Tendances évolutives : Zones coupées en cours de (re)maturation

Intérêt patrimonial : Moyen du fait de l'absence de vieilles futaies

Etat de conservation
Bon à Moyen

Mesures de gestion conservatoire

Laisser vieillir les peuplements et aider si nécessaire à la régénération par des coupes légères

Maintenir les habitats mixtes dans les combes et les dépressions à sols plus profonds

Eliminer tout résineux au sein des yeuseraies en place

Bibliographie

- Collectif (2001a) *Fiches 9340-3 et 9340-8*

91E0
Prioritaire

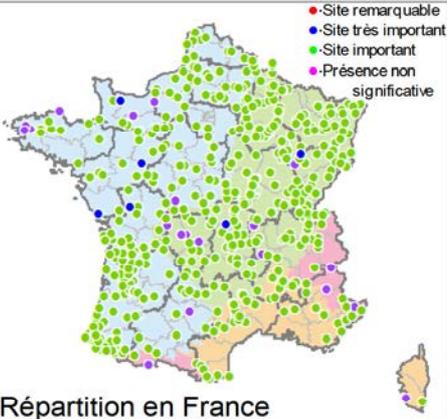
Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
(Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)

Codes Corine Biotopes	44.1 (variante arbustive) 44.3
Typologie Corine Biotope et typologie phytosociologique	Formations riveraines de saules (Salicion albae, voire Salicion triandrae ?) Forêts de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (Alnion glutinosae – Alno-Padion)
Surface et représentativité sur le site	Site amont : bien représenté en amont de Bessèges en rive de la Cèze et de ses affluents Site aval : très ponctuel et représenté uniquement sous forme de saulaie arbustive

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET VARIABILITÉ

Habitat arboré ou arbustif dont les principales variantes repérées sont les suivantes :

- **Saulaie arbustive à Saule pourpre** : formation de transition entre la végétation pionnière des grèves sablo-graveleuses (3250) et les forêts alluviales proprement dites.
Elles sont proches des Saulaies pourpres à Saponaire officinale, mais celles-ci sont décrites comme spécifiquement liées à des systèmes alluvionnaires fins, absents sur la Cèze et rattachées au 3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba.
Ces saulaies correspondent aux zones remaniées par les crues de manière suffisamment régulière pour bloquer l'évolution vers les forêts proprement dites.
- **Aulnaie-Frênaie** : c'est la forêt alluviale de bois dur classique des domaines tempérés. Dominée par l'Aulne et le Frêne élevé, elle présente sur le site une certaine variabilité, en fonction notamment de la part d'influence des cortèges montagnards.
Si les Saules arborés, et en particulier le Saule blanc (Salix alba) sont bien représentés, aucun stade de forêt de bois tendre n'a été réellement constaté pour cette série de végétation.
- Enfin des variantes dominées par les espèces invasives sont difficilement rattachables à des formations décrites.

Répartition géographique	Habitat médio-européen (avec digitation en domaine méditerranéen) largement distribué en Europe et en France. Limité en Languedoc-Roussillon aux secteurs extra-méditerranéens et à leurs marges.	 <p>Répartition en France (source : site Natura 2000)</p>
État de conservation dans le domaine biogéographique concerné	État de conservation « Défavorable-mauvais » pour les domaines continentaux et méditerranéens français	

ESPÈCES VÉGÉTALES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

■ **Saulaie arbustive**

- Strate arbustive souvent dense avec :
 - Saule pourpre (*Salix purpurea*) dominant
 - Saule drapé (*Salix eleagnos*) plus présent en amont
 - Les deux post-pionnières, le Saule blanc (*Salix alba*) et le Peuplier noir (*Populus nigra*) sont constantes sans être jamais très abondantes, ainsi que le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*).
- La flore herbacée compagne est peu développée : elle se compose essentiellement d'espèces des berges à Pavot cornu. Très localement apparaissent d'autres espèces comme le Phragmite (*Phragmites australis*) – secteur du Sautadet.

■ **Aulnaie-Frênaie**

- Strate arborée dominée par le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) et l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Présence parfois du Frêne oxyphylle (*Fraxinus angustifolia*), mais toujours ponctuel, cette espèce ne devenant significative que dans le vicariant méditerranéen de cet habitat. Les compagnes sont :
 - Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)
 - Orme champêtre (*Ulmus minor* gr.)
 - Peuplier noir (*Populus nigra*)
- Strate arbustive avec :
 - Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
 - Noisetier (*Corylus avellana*)
 - Sureau noir (*Sambucus nigra*)
 - Et les Saules reliques des stades arbustifs.
- Strate herbacée typique, dominée par des espèces à large répartition, avec :
 - Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)
 - Anthriscue des bois (*Anthriscus sylvestris*)
 - Benoîte des villes (*Geum urbanum*)
 - Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
 - Circée de Paris (*Circaea lutetiana*)
 - Epiaire des bois (*Stachys sylvatica*)
 - Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)
 - Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)
 - Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*)
 - Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*)
 - Laïche espacée (*Carex remota*)
 - Lamier maculé (*Lamium maculatum*)
 - Lierre grimpant (*Hedera helix*)
 - Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)
 - Ortie royale (*Galeopsis tetrahit*)
 - Renoncule ficaria (*Ranunculus ficaria*)
 - Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)
- Des espèces montagnardes complètent le cortège surtout en tête de bassin (à Vialas par exemple)
 - Arabette tourette (*Arabis turrita*)
 - Berce de Lecoq (*Heracleum sphondylium* subsp. *sibiricum*)
 - Cerfeuil hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*)
 - Consoude tubéreuse (*Symphytum tuberosum*)
 - Laser à feuilles larges (*Laserpitum latifolium*)
 - Lunaire vivace (*Lunaria revivida*)
 - Luzule des neiges (*Luzula nivea*)
 - Moloposperme du Péloponnèse (*Molopospermum peloponnesiacum*)
 - Prénanthe pourpre (*Prenanthes purpurea*)
 - Raiponce noire (*Phyteuma nigrum*)
 - Véraire blanc (*Veratrum album*)
- On note la présence régulière d'espèces de forêt de pentes et de ravins (Tilio-Acerion) avec peut-être une association spécifiquement cévenole qui reste à définir.
- Des ubiquistes de forêts mésophiles à méso-hygrophiles (*Quercus-Fagetea*) comme le Conopode dénudé (*Conopodium majus*) et la Mélisque à une fleur (*Melica uniflora*) ainsi que des forestières acidiphiles comme la Sauge des bois (*Teucrium scorodonia*) ou la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).
- Enfin des espèces d'ourlet nitrophile comme la Grande Ortie (*Urtica dioica*) ou la Gaillet gratteron (*Galium aparine*).

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Physionomie, typicité	<p>Les Saulaies arbustives sont mal caractérisées et présentes sur de toutes petites superficies.</p> <p>Les Aulnaies-Frênaies ont le plus souvent une configuration linéaire, dont la largeur est définie par la morphologie de la vallée. Elles sont le plus souvent réduites à une étroite bande.</p> <p>Les cortèges floristiques sont par contre bien caractérisés avec une intéressante transition entre flore planitaire et montagnarde.</p>
Facteurs favorables et défavorables	<p>Comme sur toute la vallée, la problématique centrale est la présence des espèces invasives, même si la situation est ici moins grave que pour l'habitat vicariant 92A0.</p> <p>Les formations arbustives sont suffisamment soumises aux crues pour limiter la pression des invasives. On note cependant la présence régulière du Platane et de l'Erable négundo.</p> <p>Les Aulnaies-Frênaies en amont de Bessèges sont moins envahies que celles de l'aval. La situation est tout de même inquiétante avec une implantation très significative du Robinier.</p>
État de conservation et tendances évolutives	<p>Site amont : état de conservation hétérogène, très bon à médiocre selon les secteurs. Tendances évolutives nettement défavorables en raison de l'implantation déjà forte des espèces invasives.</p> <p>Site aval : habitat présent de manière peu significative et peu menacé.</p>
Intérêt patrimonial	Habitat en forte régression encore en relativement bon état sur le site amont.
Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	<p>Mise en œuvre d'un programme de conservation et de reconquête des boisements alluviaux en priorisant l'action sur les noyaux encore en bon état et leurs abords.</p> <p>Mise en place d'un suivi pluriannuel spécifique sur toute zone impactée par des travaux, même très ponctuelle, dans le but de surveiller l'implantation éventuelle d'espèces invasives et d'intervenir très rapidement si nécessaire.</p> <p>Mise en œuvre d'un programme de conservation et de reconquête de la végétation par restauration de la qualité physique des cours d'eau.</p> <p>Mise en place d'un réseau de placettes permanentes sur le long terme permettant de suivre l'évolution des formations végétales riveraines (espèces caractéristiques, espèces invasives, structure,...) y compris par rapport aux actions spécifiques les concernant (entretien).</p>
Besoins de connaissance	Expertise fine de la vallée dans le but de reconnaître exhaustivement les noyaux d'habitat préservés et de les caractériser.
Bibliographie	Cahiers habitats Natura 2000

91E0
Prioritaire

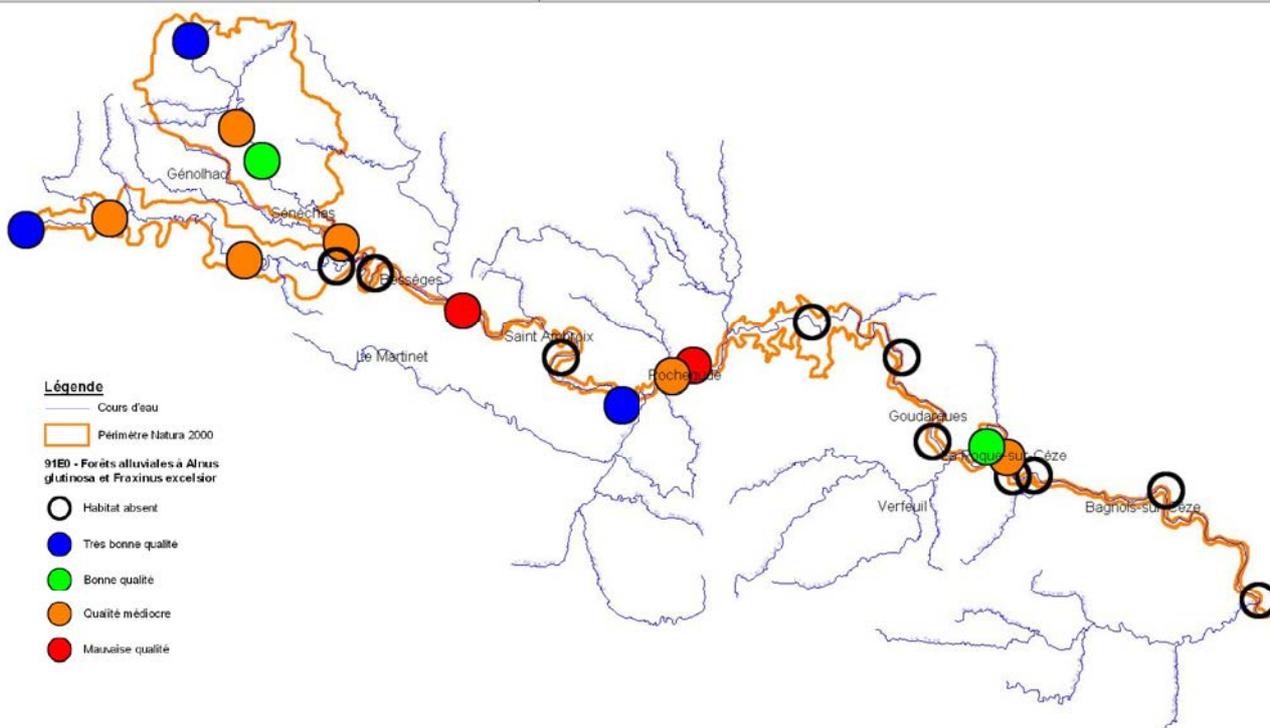
Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
(*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)



Alnus glutinosa, feuilles et fruits



Habitat 91E0 sur la Cèze amont



Habitat 91E0 sur la Cèze

Codes Corine Biotopes	44.6
Typologie Corine Biotope et typologie phytosociologique	Forêts méditerranéennes de Peupliers, d'Ormes et de Frênes (Populion albae)
Surface et représentativité sur le site	Exclusivement sur le site aval où cet habitat est avec ses faciès de dégradation, dominant.

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET VARIABILITÉ

Habitat forestier le plus souvent assez dense dans ses différentes strates.

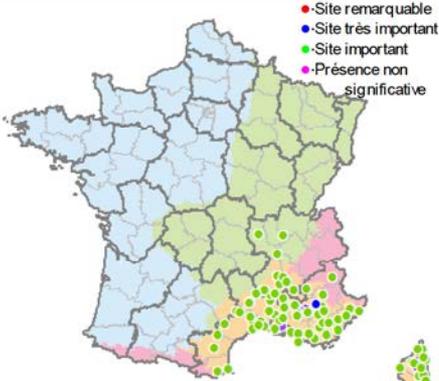
Il faut signaler que l'importance des perturbations anthropiques subies par cet habitat et l'importante présence des espèces invasives rend la reconnaissance des stades classiques de sa série dynamique très difficile.

On se contentera donc de caractériser quatre variantes sans établir de relation dynamique entre elles :

- La Peupleraie blanche, qui correspond classiquement au stade pionnier de l'habitat.
- L'Aulnaie-Frênaie oxyphylle qui correspond classiquement à un stade plus mûre.

Ces deux formations sont floristiquement très proches hormis la seule strate arborée.

- La Chênaie pubescente-Frênaie oxyphylle qui s'établit sur des niveaux topographiques supérieurs, voire pourrait être considérée dans certains cas comme un stade d'évolution dans les contextes les moins perturbés.
- Enfin des variantes dominées par les espèces invasives sont difficilement rattachables à des formations décrites.

Répartition géographique	Habitat à large répartition tant en Europe méditerranéenne, France méditerranéenne et Languedoc-Roussillon	 <p>Répartition en France (source : site Natura 2000)</p>
État de conservation dans le domaine biogéographique concerné	État de conservation "défavorable-mauvais" pour les domaines continentaux et méditerranéens français	

ESPÈCES VÉGÉTALES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Flore à spectre de distribution très médio-européen. Cet habitat peut être considéré comme une enclave tempérée en zone méditerranéenne.

■ Peupleraie blanche

- Strate arborée dominée par :
 - Peuplier blanc (*Populus alba*), dominant
 - Saule blanc (*Salix alba*)
 - accompagnés d'espèces ici secondaires qui deviendront régulières et dominantes dans l'Aulnaie-Frênaie oxyphylle :
 - Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
 - Erable champêtre (*Acer campestre*)
 - Erable plane (*Acer platanoides*)
 - Frêne oxyphylle (*Fraxinus angustifolia*)
 - Orme champêtre (*Ulmus minor* gr.)
- Strate arbustive souvent assez dense et très diversifiée avec
 - Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*)
 - Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
 - Fusain d'Europe (*Evonymus europaeus*)
 - Noisetier (*Corylus avellana*)
 - Prunellier (*Prunus spinosa*)
 - Sureau noir (*Sambucus nigra*)
 - Troène commun (*Ligustrum vulgare*) souvent abondant
 - Viorne lantane (*Viburnum lantana*)
- L'abondance des lianes hautes est typique et procure une physionomie spécifique à cet habitat :
 - Clématite des haies (*Clematis vitalba*)
 - Houblon (*Humulus lupulus*)
 - Vigne sauvage (*Vitis vinifera* subsp. *silvestris*)
- Strate herbacée avec :
 - Benoîte des villes (*Geum urbanum*)
 - Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
 - Circée de Paris (*Circaea lutetiana*)
 - Epiaire des bois (*Stachys sylvatica*)
 - Fougère-mâle (*Dryopteris filix-mas*)
 - Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*)
 - Gouet d'Italie (*Arum italicum*)
 - Gouet tacheté (*Arum maculatum*)
 - Laîche à épis pendants (*Carex pendula*)
 - Lierre grim pant (*Hedera helix*)
 - Listère à feuilles ovales (*Listera ovata*)
 - Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*)
 - Ronce bleuâtre (*Rubus caesius*)
 - Rosier des champs (*Rosa arvensis*)
 - Violette hérissée (*Viola hirta*)

■ Aulnaie-Frênaie oxyphylle

La principale différence affecte la strate arborée qui devient dominée par des espèces de bois dur, Aulne glutineux et Frêne oxyphylle essentiellement, accompagnée par une régression du Peuplier blanc.

La composition floristique pour les autres strates reste très proche avec l'apparition d'espèces un peu moins nettement hygrophiles.

- Pour les strates ligneuses :
 - Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
 - Micocoulier (*Celtis australis*)
 - Viorne tin (*Viburnum tinus*)
- Pour la strate herbacée :
 - Aristoloche clématite (*Aristolochia clematitis*)
 - Iris fétide (*Iris foetidissima*)
 - Fragon (*Ruscus aculeatus*)
 - Pariétaire officinale (*Parietaria officinalis*)

Une évolution est ici possible vers la Chênaie-Ormaie méditerranéenne mais l'état de l'habitat (très remanié et marqué par les espèces invasives dans ses stades évolués) ne permet pas de trancher. Par contre, une Chênaie pubescente-Frênaie oxyphylle a été reconnue sur des secteurs de haut niveau topographique peu perturbés (Sautadet, Roque sur Cèze)

Le Chêne pubescent et le Frêne oxyphylle dominant, avec les espèces les moins hygrophiles (Erable champêtre, Erable plane, Orme champêtre, ...), l'Aulne devient absent, le Peuplier blanc est localisé, le Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) apparaît.

Pour la strate arbustive, outre la Viorne tin, le Buis (*Buxus sempervirens*) fait son apparition, et le Troène commun reste bien présent.

ESPÈCES VÉGÉTALES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE (suite)

Les lianes dont la Vigne sauvage régressent ou disparaissent, alors que la Salsepareille (*Smilax aspera*) et le Tamier (*Tamus communis*) font leur apparition.

- Pour la strate herbacée, les espèces les plus hygrophiles régressent, les espèces propres à l'Aulnaie-Frênaie oxyphylle se développent et le cortège s'enrichit notamment d'espèces de la Chênaie pubescente :
- Arabette tourette (*Arabis turrata*)
 - Asperge piquante (*Asparagus acutifolius*)
 - Euphorbe characias (*Euphorbia characias*)
 - Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*)
 - Grande Pervenche (*Vinca major*)
 - Grémil pourpre-bleu (*Lithospermum purpureo-caeruleum*)
 - Orobanche du lierre (*Orobancha hederæ*)

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

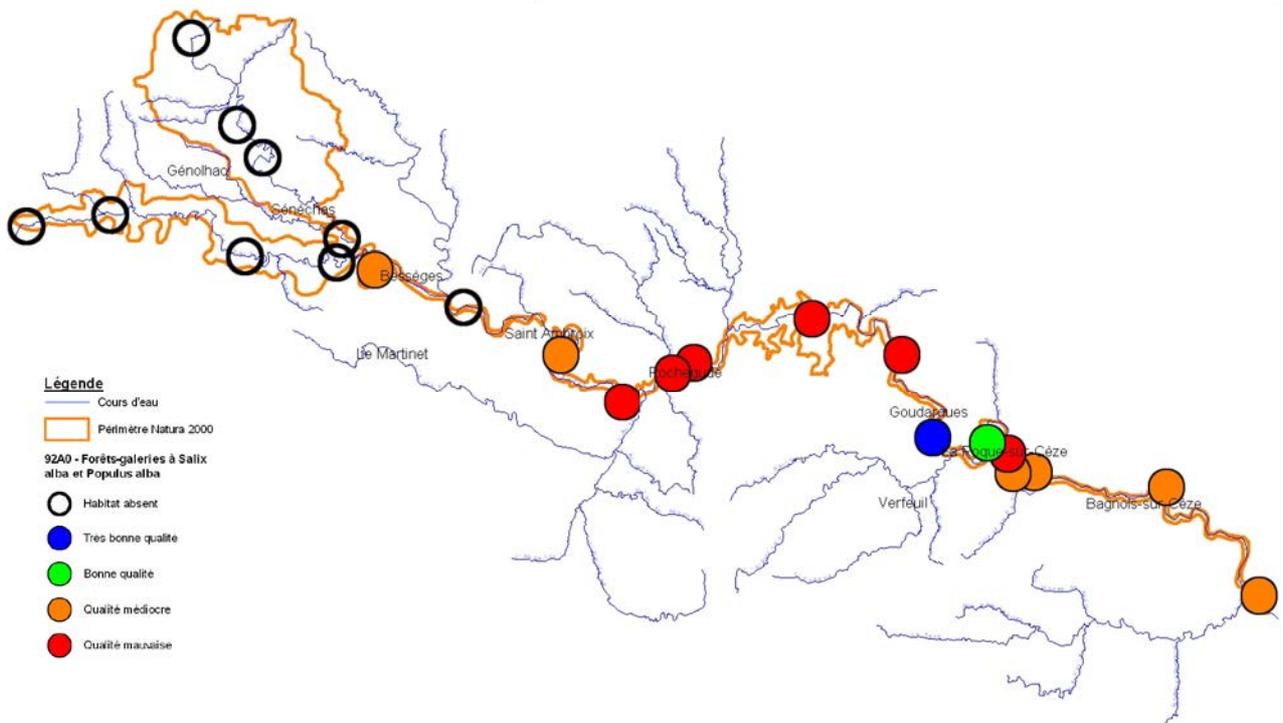
Physionomie, typicité	Physionomie variable allant d'une futaie haute à un taillis assez dense. Typicité parfaite mais dans de rare cas, l'habitat étant en grande majorité fortement perturbé par la présence des espèces invasives.
Facteurs favorables et défavorables	Comme sur toute la vallée, la problématique centrale est la présence des espèces invasives. Cet habitat est le plus marqué par ce facteur de dégradation de l'ensemble de ceux reconnus sur les deux sites.
État de conservation et tendances évolutives	État de conservation extrêmement hétérogène, allant très bon à mauvais selon les secteurs. Tendances évolutives nettement défavorables en raison de l'implantation déjà forte des espèces invasives. Habitat marginal, présent sous forme de transition avec son vicariant médio-européen sur le site amont.
Intérêt patrimonial	Habitat rare et très menacé. Ponctuellement encore en bon état sur le site aval. Présence d'une espèce protégée nationalement qui semble très bien répartie sur tout le cours médian de la vallée (entre Goudargues et Bessèges) : la Vigne sauvage (<i>Vitis vinifera</i> subsp. <i>sylvestris</i>). Il semble que la vallée soit l'un des bastion nationaux pour cette espèce qui fut un temps appelée <i>Vitis cebennensis</i> .
Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	Mise en œuvre d'un programme de conservation et de reconquête des boisements alluviaux en priorisant l'action sur les noyaux encore en bon état et leurs abords. Mise en place d'un suivi pluriannuel spécifique sur toute zone impactée par des travaux, même très ponctuelle, dans le but de surveiller l'implantation éventuelle d'espèces invasives et d'intervenir très rapidement si nécessaire. Mise en œuvre d'un programme de conservation et de reconquête de la végétation par restauration de la qualité physique des cours d'eau. Mise en place d'un réseau de placettes permanentes sur le long terme permettant de suivre l'évolution des formations végétales riveraines (espèces caractéristiques, espèces invasives, structure,...) y compris par rapport aux actions spécifiques les concernant (entretien).
Besoins de connaissance	Expertise fine de la vallée dans le but de reconnaître exhaustivement les noyaux d'habitat préservés et de les caractériser.
Bibliographie	Cahiers habitats Natura 2000



Populus alba



Habitat 92A0, en amont de Rochegude

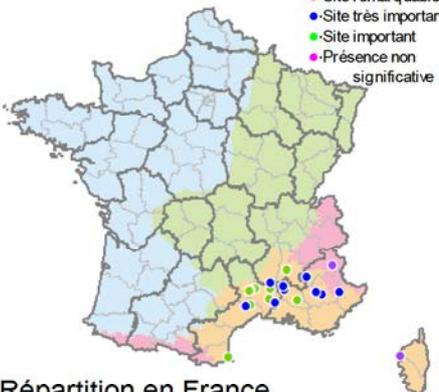


Habitat 92A0 sur la Cèze

Codes Corine Biotopes	24.225
Typologie Corine Biotope et typologie phytosociologique	Lits de graviers méditerranéens (<i>Glaucio flavi-Scrophularietum caninae</i>).
Surface et représentativité sur le site	Habitat bien représenté, dominant les secteurs non boisés du lit majeur sur le site aval. Présent jusqu'à quelques kilomètres en amont de la confluence Cèze – Luech sur le site amont.

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET VARIABILITÉ

Végétation herbacée, basse à moyennement élevée, le plus souvent très ouverte sur substrat grossier (graviers et galets, voire sable) avec faible variabilité

Répartition géographique	Habitat à large répartition tant en Europe méditerranéenne, France méditerranéenne et Languedoc-Roussillon, avec variantes appauvries en France alpine et atlantique (bassin de la Loire)	 <p> ● Site remarquable ● Site très important ● Site important ● Présence non significative </p> <p>Répartition en France (source : site Natura 2000)</p>
État de conservation dans le domaine biogéographique concerné	État de conservation "défavorable-inadéquat" pour le domaine méditerranéen français	

ESPÈCES VÉGÉTALES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

- Le cortège végétal est assez régulier avec :
 - Pavot cornu ou Glaucière jaune (*Glaucium flavum*)
 - Scrophulaire des chiens (*Scrophularia canina*)
 - Les deux espèces éponymes de l'association sont très régulières. Elles sont accompagnées notamment de :

<ul style="list-style-type: none"> • Armoise champêtre (<i>Artemisia campestris</i>) • Carotte (<i>Daucus carota</i>) • Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>) • Chénopode botrys (<i>Chenopodium botrys</i>) • Crépide fétide (<i>Crepis foetida</i>) • Cuscute d'Europe (<i>Cuscuta europaea</i>) • Galeopsis des éboulis (<i>Galeopsis ladanum</i>) • Grand Coquelicot (<i>Papaver rhoeas</i>) • Mélilot blanc (<i>Melilotus albus</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Molène pulvérulente (<i>Verbascum pulverulentum</i>) • Onagre bisannuelle (<i>Oenothera biennis</i>) • Plantain des sables (<i>Plantago scabra</i>) • Saponaire officinale (<i>Saponaria officinalis</i>) • Silène enflé (<i>Silene vulgaris</i>) • Vipérine à pustules (<i>Echium vulgare subsp. pustulatum</i>)
---	--
 - En haut niveau, moins régulièrement touché par les crues, la Vigne sauvage peut être présente (secteur des gorges notamment). Des faciès denses de Chiendent des champs (*Elymus campestris*) peuvent se rencontrer également dans ces situations.
 - Également en haut niveau, le groupement s'enrichit en espèces de la Pelouse calcaire sur sables xériques médio-européenne (6120 prioritaire) :

<ul style="list-style-type: none"> • Alysson faux-alysson (<i>Alysum alyssoides</i>) • Euphorbe petit-cyprès (<i>Euphorbia cyparissias</i>) • Luzerne naine (<i>Medicago minima</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Œillet prolifère (<i>Petrorhagia prolifera</i>) • Orpin blanc (<i>Sedum album</i>) • Vesce noire (<i>Vicia sativa subsp. nigra</i>)
---	---
- Avec des ubiquistes de pelouses méditerranéennes comme le Thym commun (*Thymus vulgaris*) ou la Sarriette de montagnes (*Satureja montana*).
- De micro-dépressions topographiques peuvent piéger des sédiments fins et permettre le développement d'un petit cortège d'espèces liées aux habitats de berges vaseuses (mélangeant caractéristiques de l'habitat méditerranéen 3280 et tempéré 3270) :

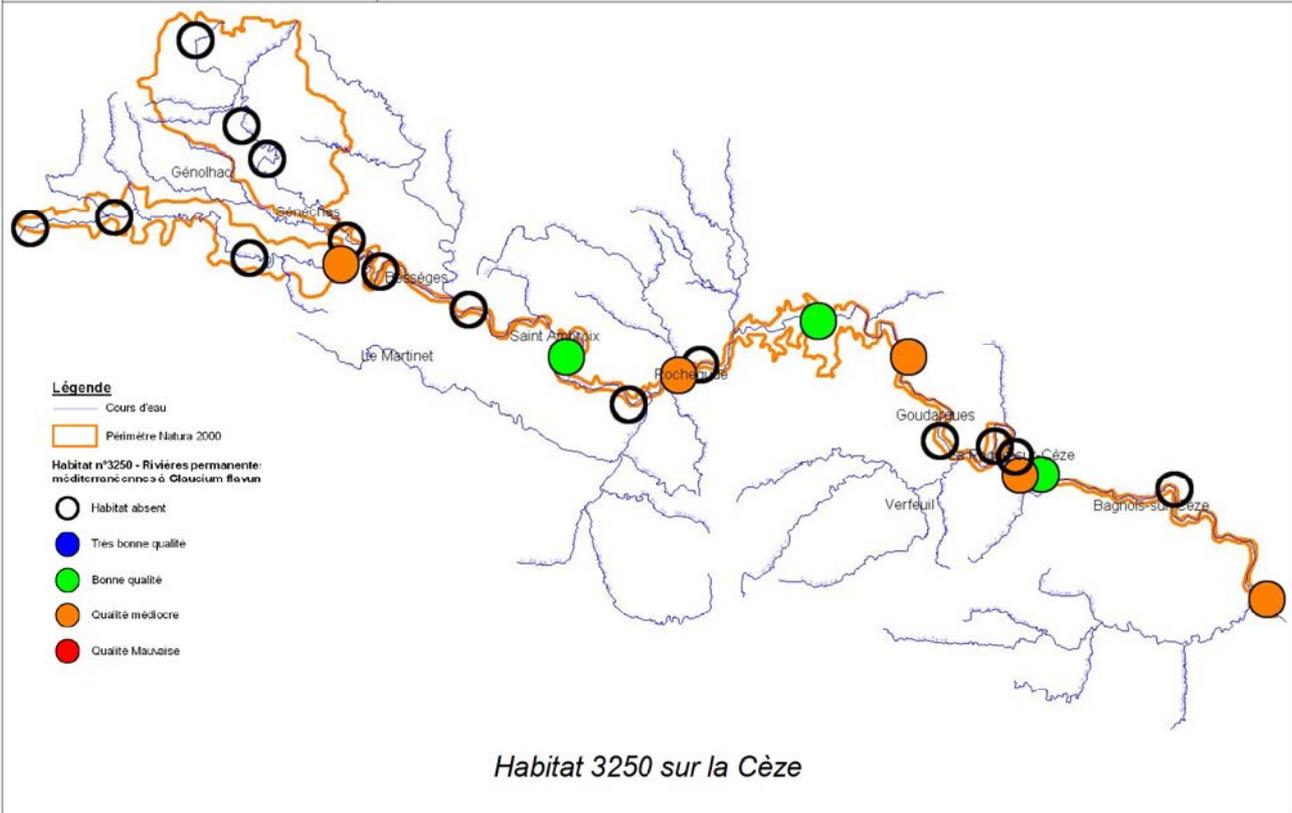
<ul style="list-style-type: none"> • Bident à fruits noirs (<i>Bidens frondosa</i>) • Lampourde glouteron (<i>Xanthium strumarium</i>) • Menthe à feuilles rondes (<i>Mentha suaveolens</i>) • Renouée liseron (<i>Fallopia convolvulus</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouée persicaire (<i>Polygonum persicaria</i>) • Rorippe des bois (<i>Rorippa sylvestris</i>) • Véronique mouron d'eau (<i>Veronica anagallis-aquatica s.l.</i>)
--	--
- Toujours mal caractérisés et présents sur au plus quelques dizaines de m², ces habitats doivent être considérés comme non représentatifs sur le site.
- Enfin divers ligneux, saules arbustifs notamment indiquent les dynamiques d'évolution possibles, bloquées par la récurrence des crues.

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Physionomie, typicité	Bonne typicité de l'habitat sur le site.
Facteurs favorables et défavorables	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comme sur toute la vallée, la problématique centrale est la présence des espèces invasives, même si la situation est ici moins grave que pour les habitats forestiers, les fortes contraintes du milieu (crues) limitant l'implantation des invasives. L'Erable négundo et le Platane, voire le Robinier parviennent néanmoins à s'implanter. Des espèces invasives herbacées sont également spécifiques à cet habitat : <ul style="list-style-type: none"> • Ambrosie à feuilles d'Armoise (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>), présente çà et là mais jamais en grandes populations. • Armoise de Chine (<i>Artemisia verlotiorum</i>) qui forme faciès en hauts niveaux. • Topinambour (<i>Helianthus tuberosus</i>) ■ Par contre, la pression touristique ne joue un rôle nettement défavorable que sur quelques rares secteurs intensément fréquentés, comme au Sautadet. Ailleurs, la fréquentation est suffisamment diffuse et/ou strictement estivale pour permettre à la flore d'avoir bouclé son cycle de reproduction.
État de conservation et tendances évolutives	État de conservation extrêmement hétérogène, allant très bon à mauvais selon les secteurs. Tendances évolutives nettement défavorables en raison de l'implantation déjà forte des espèces invasives. Habitat marginal, présent sous forme de transition avec son vicariant médio-européen sur le site amont.
Intérêt patrimonial	Habitat typique et hautement spécialisé, en régression. Présence d'une espèce protégée nationalement, la Vigne sauvage (<i>Vitis vinifera</i> subsp. <i>sylvestris</i>) dans une situation écologique rare.
Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	Maintien du régime des crues, facteur déterminant pour cet habitat. La lutte contre les espèces invasives passe avant tout pas la restauration des milieux, leur profonde dégradation étant souvent le principal facteur favorisant leur développement au détriment des formations végétales originelles.
Mesure de restauration	Favoriser la recharge des lits mineur et moyen en sédiments grossiers par des actions contrôlées d'érosion de berge et/ou de dépôt. Ces actions, bénéfiques au plan de la diversité des faciès morpho-dynamiques, auront aussi des répercussions positives sur les habitats d'espèces de poissons y compris les espèces d'intérêt communautaire.
Besoins de connaissance	Une cartographie par photointerprétation est tout à fait pertinente pour cet habitat. Un approfondissement des relations de cet habitat avec le 6120 - Pelouse calcaire sur sables xériques (prioritaire), peut-être présent sur la Cèze
Bibliographie	Cahiers habitats Natura 2000

*Glaucium flavum*

Habitat 3250, dans les gorges de la Cèze



Habitat 3250 sur la Cèze

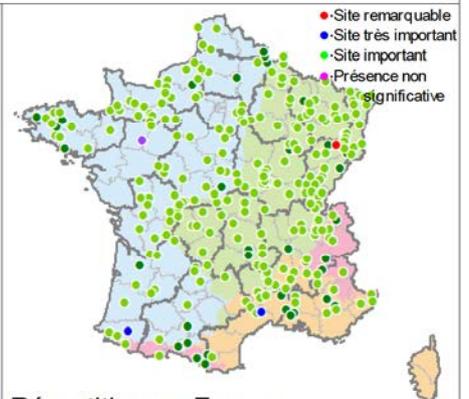
ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- Le chabot a une aire de distribution qui couvre l'ensemble de l'Europe au nord de l'Espagne, y compris l'Angleterre (absent de l'Irlande et de l'Écosse), une partie de la Suède et de la Finlande et les eaux littorales de la Mer Baltique. Elle s'étend à l'est jusqu'au bassin de la Petchora. Au sud, sa distribution comprend les Alpes, les lacs du bassin du Rhin, du Rhône et du Pô ainsi que de l'Adriatique. On le rencontre en Italie uniquement dans le bassin du Tibre et en Dalmatie. En France, il est présent sur tout le réseau hydrographique sauf en Corse.
- Le chabot a un comportement territorial marqué et des capacités migratoires limitées. Les flux de gènes entre les populations sont rares à totalement absents. Chaque bassin versant possède ainsi ses spécificités. Actuellement, une quinzaine d'espèces sont reconnues à travers l'Europe. La phylogénie est toutefois loin d'être terminée. En méditerranée, les populations isolées en tête de bassin de chaque réseau hydrographique constituent souvent une espèce endémique. La restriction des habitats par pompage excessif des sources, la pollution et la destruction du milieu de vie mettent en péril les peuplements de chabot. Le réchauffement climatique aura certainement un impact sur ses populations. Certaines espèces uniques courent donc un danger d'extinction.
- Le chabot réalise son cycle de vie dans des secteurs à fonds grossiers (galet, pierre) à écoulement rapide et oxygéné. Un tri granulométrique varié et la 'propreté' des fonds ont toute leur importance pour que les individus de toutes tailles puissent jouir d'un maximum de caches.
- Il peut vivre dans la partie apicale des cours d'eau dès lors que la température n'est pas trop froide. Il peut se développer assez bas sur le réseau hydrographique, y compris dans des cours d'eau assez larges est peu pentus si la qualité de l'eau et du milieu lui conviennent. En termes de zonation piscicole il est théoriquement présent du B1 au B6 (typologie de Verneaux), c'est à dire qu'il couvre schématiquement l'ensemble des zones à truite et à ombre. En termes d'habitats d'intérêt communautaires les habitats suivants lui conviennent parfaitement (92 A0, 91 E0, 3240, 3250, 3260, 3280)

Répartition géographique



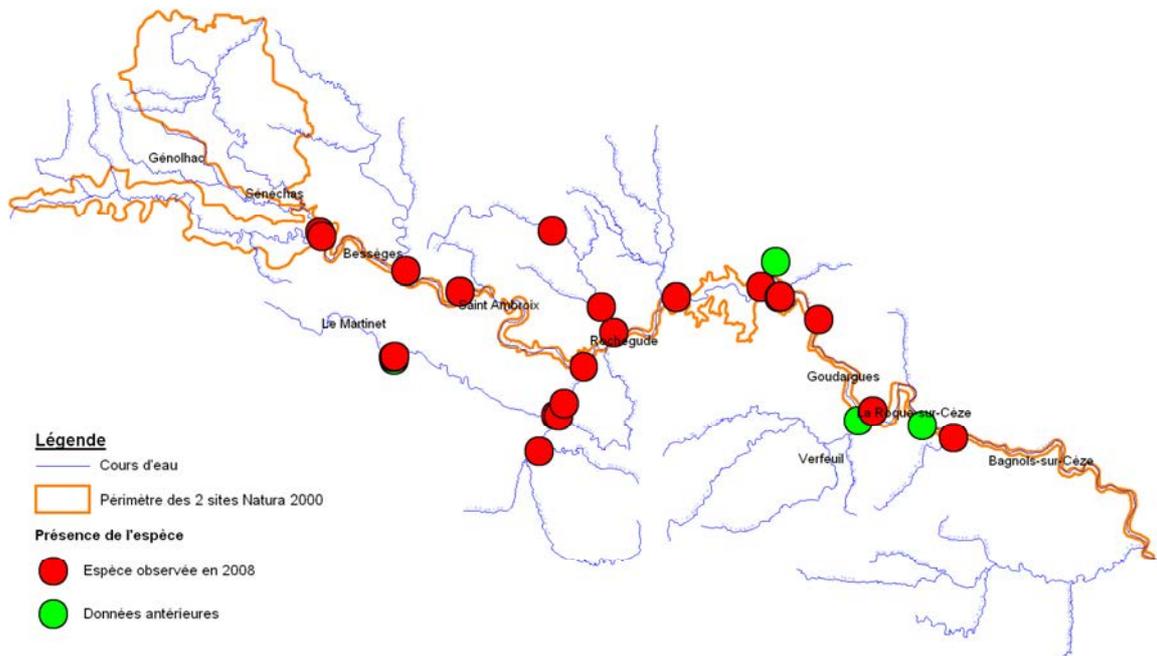
Aire de répartition en Europe

Répartition en France
(source : site Natura 2000)

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Les recherches effectuées en 2008 sur 64 stations dans le cadre des inventaires préalables à la réalisation du DOCOB constituent l'essentiel des données disponibles. Avant cette date la présence du chabot n'a été démontrée que dans 5 localités (4 cours d'eau) seulement, aucune dans le site amont. Les échantillonnages réalisés en 2008 ont révélé 21 présences supplémentaires (voir cartes ci-après) ce qui porte à 10 le nombre de cours d'eau pour les deux sites où l'espèce est connue actuellement.
- Dans le site amont, l'espèce n'est recensée que dans 4 stations : sur la Cèze à Chambon, Robiac-Rochessadoule et Meyrannes et sur le Luech aval à Chambon.
- Dans le site aval, le chabot a été recensé dans pratiquement tous les sites prospectés entre Tharoux et l'aval de La Roque sur Cèze. De part et d'autre de ce secteur il n'est référencé sur aucune station prospectée. Sabran constitue le point le plus aval connu pour cette espèce.
- Hors site : le chabot est présent principalement dans les bassins de l'Auzonnet et de l'Auzon, de la Claysse et de l'Aiguillon. Il n'a pas été mis en évidence dans les bassins de la Ganière, de l'Homol, du Romejac, du ruisseau de Vionne et de la Tave. De nombreux secteurs de cours d'eau restent encore vierges de toute prospection.



Chabot sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de
conservation et
tendances
évolutives

- L'état de conservation du chabot, comme de l'ensemble des espèces de poissons en général, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, la majorité des données collectées jusqu'à ce jour ne permet pas de quantifier les populations observées. Seules 13 opérations réalisées en 2007 et 2008 sur 13 sites distincts autorisent une quantification et constituent une première approche de l'état de conservation de l'espèce dans la zone d'étude.
- On admet les bornes suivantes comme repère de « l'état de conservation » des populations de chabot (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m², biomasse en kg/ha) :

	Effectif	biomasse
Densité très forte	> 600	> 40
Densité forte	300 - 600	20 - 40
Densité moyenne	150 - 300	10 - 20
Densité faible	75 - 150	5 - 10
Densité très faible	< 75	< 5
- Sur les 6 stations «repère » où le chabot est présent, seule l'Auzon à Rivières abrite une densité très forte (853 ind/1 000 m² pour 24 kg/ha). Dans les autres stations la population de chabot est jugée très faiblement à faiblement présente, y compris sur la Cèze (entre 18 et 115 ind/1 000 m² et entre moins de 1 kg à 36 kg/ha).
- Le chabot est une espèce sensible au réchauffement des eaux. Elle est menacée de disparition sur le site. Elle constitue un enjeu de conservation plus fort que le toxostome.
- L'acquisition de données quantitatives est indispensable pour avoir une vision objective élargie à l'ensemble du bassin.

Menaces

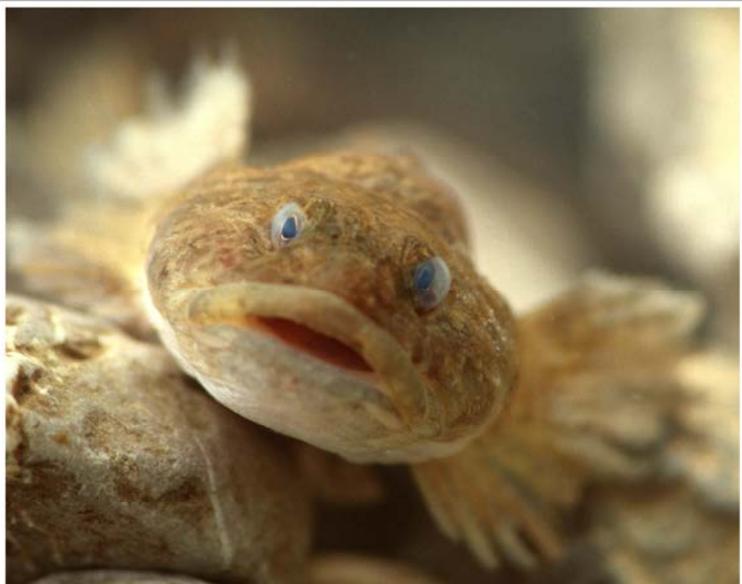
- Qualité eau : colmatage des fonds de nature minérale ou organique. Les algues filamenteuses accrochent très facilement l'opercule (pointe et épine saillante) ainsi que les nageoires pectorales (position plaquée sur le substrat) des chabots et constituent de ce fait un véritable « piège » pour cette espèce aux mœurs benthiques.
- Destruction ou banalisation des habitats
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau .
- Pompage pendant les étiages en période chaude
- Impact fort du barrage de Sénéchas sur la température à l'aval (réchauffement sensible jusqu'à la confluence de l' Auzon et de l'Aiguillon). Le suivi de la température effectué en 2008 (année qui n'a pas été particulièrement chaude) dans le cadre de l'état des lieux préalable au DOCOB, montre que la température létale du chabot (27,5°C) est atteinte ou dépassée sur la Cèze jusqu'à l'amont de la confluence avec l'Aiguillon (valeurs extrêmes).
- Hybridation avec des individus introduits accidentellement.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

<p>Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau et de la restitution d'une eau plus fraîche à partir de Sénéchat, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde des chabots. ■ Intégrer le bassin de l'Auzon dans le périmètre du site « La Cèze et ses gorges » qui abritent plusieurs populations susceptibles de constituer des « réservoirs biologiques » pour la Cèze aval.
<p>Besoins de connaissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre les recherches de l'espèce sur l'ensemble du bassin, notamment sur le Luech où une seule localité est connue et sur la Cèze où l'espèce apparaît uniquement à l'aval de la confluence avec la Ganière. ■ Nécessité de l'acquisition de données quantitatives pour dresser l'état de conservation des chabots couplée à des recherches sur l'identification des espèces en place et du niveau d'endémisme éventuel. ■ Mise en place de stations de référence dans les deux sites et hors périmètre Natura 2000 adaptées à la biotypologie de l'espèce et aux singularités des différents sous-bassins.



JEAN-PHILIPPE VANDELLE



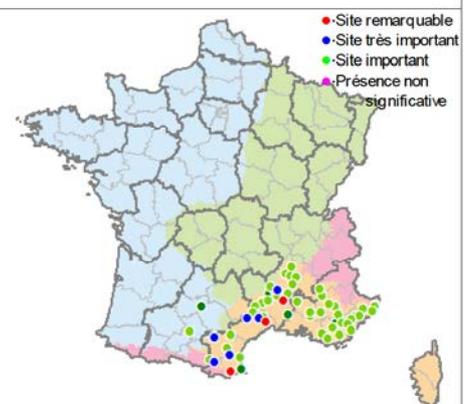
MICHEL ROGGO

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- Le barbeau méridional est une espèce méditerranéenne strictement limitée au Sud-Est de la France et au Nord-Ouest de l'Espagne.
- Dans le Sud de la France il est présent majoritairement en région PACA et en Languedoc-Roussillon.
- Le barbeau méridional affectionne les zones courantes et bien oxygénées des petits et moyens cours d'eau. Il peut vivre en plaine dans des rivières plus larges, mais il y est concurrencé par le barbeau fluviatile.
- Cette espèce se reproduit entre mai et juillet sur des fonds de graviers et de petits galets lorsque la température de l'eau dépassent 14 °C. Cet aspect de sa biologie le rend particulièrement vulnérable aux assècs et à la pollution.
- Particulièrement adapté aux conditions hydrologiques extrêmes et supportant des températures élevées, le barbeau méridional est l'espèce emblématique des têtes de bassin méditerranéennes.
- D'un point de vue biotypologique, le barbeau méridional est susceptible de s'étendre de la zone à truite supérieure (B3 selon VERNEAU, 1973) jusqu'à la zone à Barbeau fluviatile (B7), où les deux espèces peuvent entrer en concurrence, souvent au détriment du barbeau méridional.

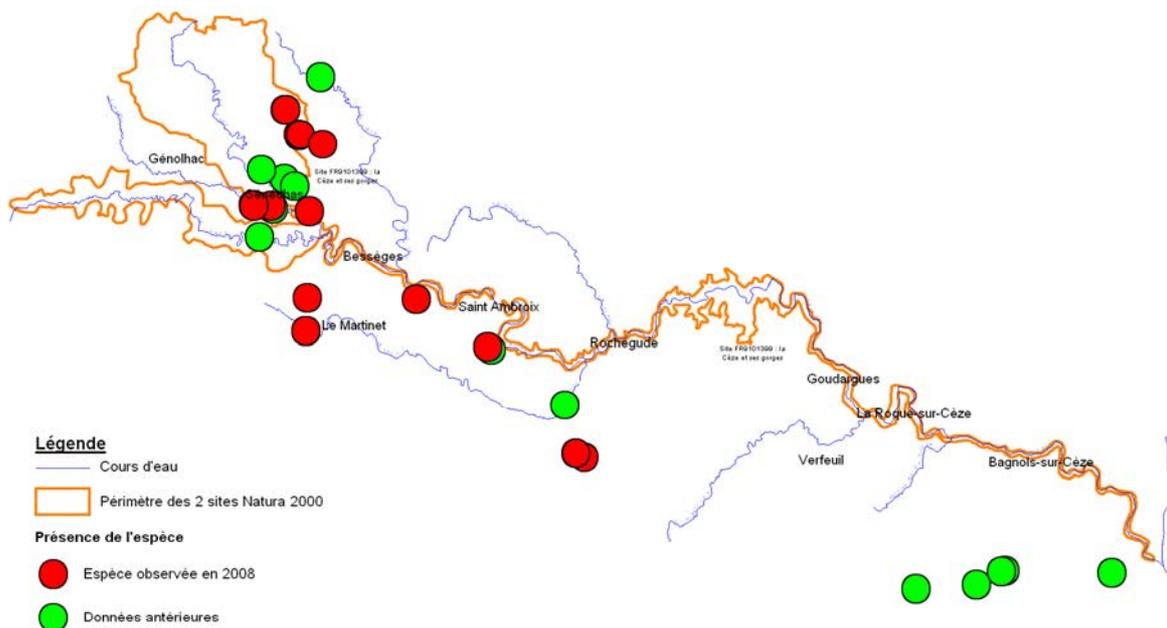
Répartition géographique

Répartition en France
 (source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE
Distribution

- Sur 64 stations étudiées en 2008 dans le cadre des inventaires préalables à la réalisation du DOCOB, 15 comportent du barbeau méridional. Au total 11 cours d'eau sont concernés uniquement dans le site FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech ». Absente du site aval FR9101399 « La Cèze et ses gorges », l'espèce a pourtant été récemment mise en évidence dans différents sous-bassins adjacents au site.
- Sites amont et aval : l'espèce est recensée uniquement dans le site amont « Haute vallée de la Cèze et du Luech » mais n'a pas été mise en évidence récemment ni dans le Luech (dernier contact connu en 1997) ni dans la Cèze (aucun contact connu).
- Hors site : Le barbeau méridional a été mis en évidence récemment (2008) dans des bassins et sous-bassins qui se rattachent géographiquement aux deux SIC : notamment pour le site amont, la Ganière (et son affluent le ruisseau d'Abeau), ainsi que l'Homol, et pour le site aval, le Valat de Vébron (aval de Saint-Ambroix), l'Auzon, l'Auzonnet et le Valat de Séguissous. L'espèce semble également bien implantée dans le bassin de la Tave (connue depuis 1997, confirmée en 2007).


Barbeau méridional sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de conservation et tendances évolutives

■ L'état de conservation du barbeau méridional, comme de l'ensemble des espèces de poissons en général, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, la majorité des données collectées jusqu'à ce jour ne permet pas de quantifier les populations observées. Seules 13 opérations réalisées en 2007 et 2008 sur 13 sites distincts autorisent une quantification et constituent une première approche de l'état de conservation de l'espèce dans la zone d'étude.

■ On admet les bornes suivantes comme repère de « l'état de conservation » des populations de barbeau méridional (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m², biomasse en kg/ha) :

	Effectif	biomasse
Densité très forte	> 78	> 38
Densité forte	39 - 78	19 - 38
Densité moyenne	20 - 39	9,5 - 19
Densité faible	10 - 20	4,75 - 9,5
Densité très faible	< 10	< 4,75

■ Les 3 stations «repère » où le barbeau méridional est présent, abrite des densités moyenne à très forte (entre 36 et 330 ind/1 000 m²). Les densités les plus fortes sont observées dans l'Auzon et dans le Vébron à Saint-Ambroix.

■ De toutes les espèces Natura 2000, le barbeau méridional est avec le blageon celle qui est la mieux représentée dans le site d'IC amont. Plus globalement, elle est incontestablement l'espèce la plus représentée dans les petits cours d'eau. Et à ce titre elle constitue un indicateur idéal pour suivre leur état de santé à l'échelle de l'ensemble du bassin.

■ Globalement, le bassin de la Cèze est sans doute un bassin majeur pour la conservation de cette espèce en France.

■ Le barbeau méridional est sur la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine (NT : quasi menacée selon les critères de l'UICN).

Menaces

- Qualité eau : colmatage des fonds de nature minérale ou organique, rejets
- Destruction ou banalisation des habitats en général et dégradation des petits cours d'eau en particulier
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau.
- Pompage pendant les étiages en période chaude
- Concurrence avec le barbeau fluviatile si celui-ci étend son territoire vers celui du BAM (franchissabilité des seuils, introduction,...)

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

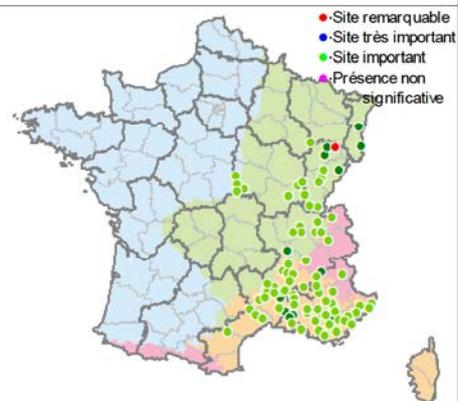
<p>Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde du barbeau méridional. ■ Intégrer les bassins de l'Homol et de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui abritent plusieurs populations susceptibles de constituer des « réservoirs biologiques » pour la Cèze amont. ■ Même remarque pour le bassin de l'Auzon qui joue ce rôle par rapport au site de la « La Cèze et ses gorges ».
<p>Besoins de connaissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre les recherches de l'espèce sur l'ensemble du bassin, y compris les petits cours d'eau. Mettre l'accent sur le bassin du Luech où le dernier contact avec l'espèce remonte à 1997 et sur le cours même de la Cèze où sa présence reste à démontrer. ■ Nécessité de l'acquisition de données quantitatives pour dresser l'état de conservation du barbeau méridional couplée à des comptages subaquatiques (plongeurs) dans les fosses qui peuvent lui servir de refuge. ■ Mise en place de stations de référence dans le site amont et hors périmètre Natura 2000 dans différents affluents ou sous-affluents de la Cèze en fonction de la biotypologie de l'espèce et des singularités des différents sous-bassins.



ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

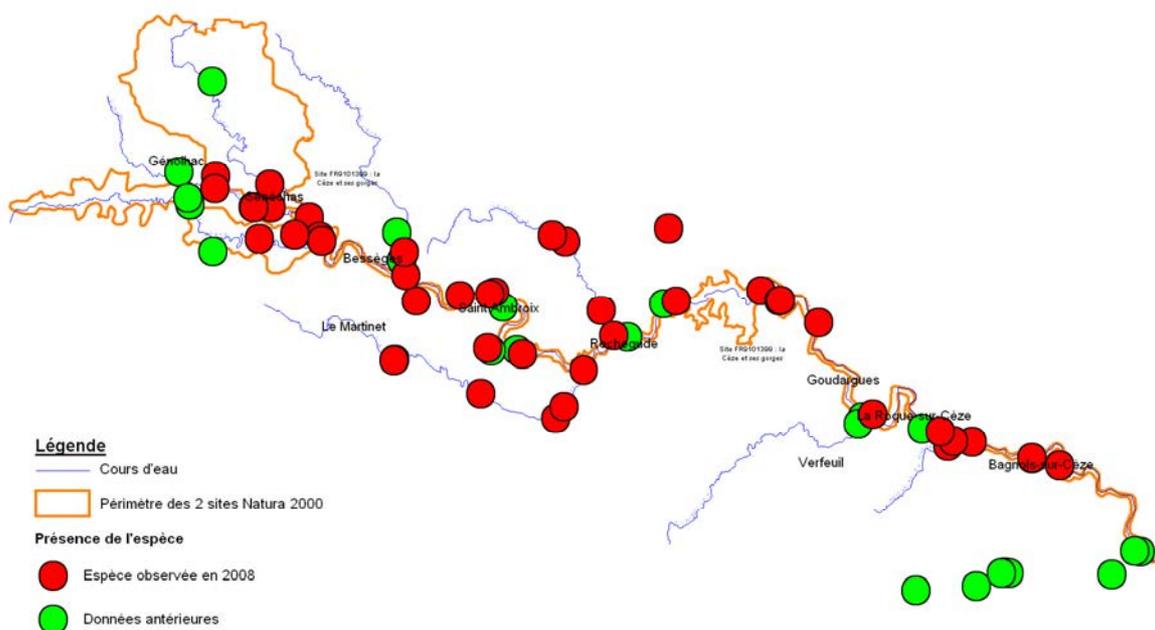
- L'espèce est naturellement présente dans le bassin du Rhône et les fleuves côtiers méditerranéens mais également dans le Rhin, dans son cours frontière entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg, qui constitue la limite septentrionale de son aire de répartition. Au sud, sa limite de répartition occidentale sur les bassin côtiers semble être le fleuve Hérault (CHANGEUX et al., 1995, ONEMA, synthèse RHP, 2007).
- Selon KEITH et ALLARDI (2001), il n'existerait en France qu'une seule espèce commune au bassin du Rhône et aux fleuves côtiers méditerranéens qu'il conviendrait d'appeler *Telestes souffia* (agassizi).
- Le blageon n'est pas une espèce de tête de bassin à proprement parlé ce qui ne l'empêche pas d'affectionner les cours d'eau à énergie assez forte et à fond graveleux ou pierreux riches en habitats de bordure associant eaux vives et branchages immergés de la ripisylve. La reproduction a lieu de fin mars à début mai sur les fonds de graviers-galets en zone courante.
- Il montre une faible tolérance aux températures élevées. En termes de zonation piscicole il est théoriquement présent du B3 au B8 (typologie de Verneaux), avec une préférence pour le B6, c'est à dire qu'il couvre schématiquement la majeure partie des zones à truite et à ombre.
- En termes d'habitats d'intérêt communautaires les habitats suivants lui conviennent parfaitement (92 A0, 91 E0, 3240, 3250, 3260, 3280).

Répartition géographique

 Répartition en France
 (source : site Natura 2000)


CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE
Distribution

- Si les premières données exploitables datent des années 1995, la majorité d'entre elles a été obtenue après 2000. Les recherches effectuées en 2007 et surtout en 2008 grâce à l'ajout de 64 stations dans le cadre des inventaires préalables à la réalisation du DOCOB, constituent l'essentiel des données récentes disponibles. Entre 1995 et 2008, le blageon a été contacté dans 65 sites (sur un total de 100). Il est présent dans la majorité des sites échantillonnés en 2008 (42). Parmi les espèces d'IC du bassin de la Cèze, le blageon est sans conteste la plus répandue. Les données les plus récentes montrent qu'elle colonise de nombreux cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Cèze. Les 2 sites d'IC sont concernés - FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » et FR9101399 « La Cèze et ses gorges » ainsi que de nombreux secteurs hors site d'IC :
 - Dans le site amont, l'espèce est recensée dans 20 stations, sur la Cèze de part et d'autre de Sénéchas, et sur plusieurs sites du Luech au Chambon.
 - Dans le site aval, le blageon a été recensé dans tous les sites prospectés entre Saint-Ambroix et Bagnols-sur-Cèze.
 - Hors site : le blageon est présent sur l'Homol à Sénéchas et son affluent le ruisseau d'Amalet à Génholac, dans les bassins de la Ganière aval à Ganière, de l'Auzonnet, de l'Auzon, de la Claysse, de la Vionne, du Romejac. Il est connu dans le bassin de la Tave.


Blageon sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE
État de conservation et tendances évolutives

■ L'état de conservation du blageon, comme de l'ensemble des espèces de poissons en général, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, la majorité des données collectées jusqu'à ce jour ne permet pas de quantifier les populations observées. Seules 13 opérations réalisées en 2007 et 2008 sur 13 sites distincts autorisent une quantification et constituent une première approche de l'état de conservation de l'espèce dans la zone d'étude.

■ On admet les bornes suivantes comme repère de « l'état de conservation » des populations de chabot (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m², biomasse en kg/ha) :

	Effectif	biomasse
Densité très forte	> 304	> 32
Densité forte	152 - 304	16 - 32
Densité moyenne	76 - 152	8 - 16
Densité faible	38 - 76	4 - 8
Densité très faible	< 38	< 4

■ Sur les 9 stations «repère » où le blageon est présent, seule la Cèze à Goudargues et l'Homol à Sénéchat abritent une densité très forte (respectivement 305 et 462 ind/1 000 m² pour 83 et 84 kg/ha). Dans le Luech à Chambougau et l'Auzon à Rivières, les quantités sont moyennes. Ailleurs, la population du blageon est jugée très faiblement à faiblement présente.

■ L'acquisition de données quantitatives est indispensable pour avoir une vision objective élargie à l'ensemble du bassin et donc mieux préciser les menaces.

Menaces

■ Qualité de l'eau : colmatage des fonds de nature minérale ou organique.

■ Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau.

■ Destruction ou banalisation des habitats d'eaux vives et particulièrement des habitats de bordure associant la ripisylve

■ Obstacles aux déplacements et aux migrations

■ Impact fort du barrage de Sénéchas sur la température à l'aval : réchauffement sensible jusqu'à la confluence de l'Auzon et de l'Aiguillon où la température a atteint et dépassé 27,5°C sur la Cèze en 2008 (suivi de la température effectué dans le cadre de l'état des lieux préalable au DOCOB).

■ Le blageon est sur la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine (NT : quasi menacée selon les critères de l'UICN) et a été ajouté récemment sur la liste rouge mondiale de l'UICN.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau et de la restitution d'une eau plus fraîche à partir de Sénéchat, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde du blageon. ■ Favoriser la libre circulation pour l'accès aux frayères des petits cours d'eau. ■ Intégrer les bassins de l'Homol et de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui ressortent comme des enjeux forts pour le maintien de l'espèce.
Besoins de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nécessité de l'acquisition de données quantitatives pour dresser l'état de conservation du blageon. ■ Mise en place de stations de référence dans les deux sites et hors périmètre Natura 2000 en prenant en compte la biotypologie de l'espèce et les singularités des différents sous-bassins.

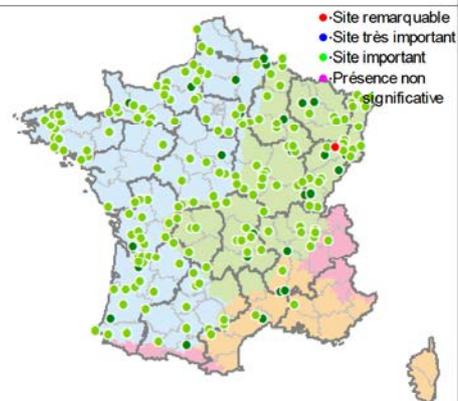


ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- La lamproie de planer est présente essentiellement dans le Nord-Ouest de l'Europe.
- En France elle est présente sur tout le territoire. Dans le Sud et en particulier le Sud-Ouest elle est moins commune. D'une manière générale, la lamproie de planer est en régression partout.
- La lamproie de planer vit dans les cours d'eau de taille petite à moyenne. Elle a une faible tolérance aux températures élevées.
- La reproduction est l'occasion presque unique d'observer cette espèce qui passe quasiment toute sa vie, c'est-à-dire 3 à 5 ans, sous forme larvaire enfouie dans les sédiments. Ce n'est qu'à l'âge adulte qu'elle change de milieu uniquement le temps de se reproduire. Cela a lieu entre mars et mai. Les individus se regroupent sur les graviers des secteurs courants et meurent immédiatement après avoir achevé leur cycle biologique.
- En terme de zonation piscicole la lamproie de planer accompagne la truite fario, excepté dans les parties très apicales des cours d'eau moins propices aux habitats larvaires. La lamproie de Planer peut se rencontrer dans les cours d'eau de niveau typologique compris entre B2 et B7 (preferendum en B4/B5) selon la typologie de Verneau.
- les régimes hydrologiques méditerranéens combinant étiage sévère et fortes crues peuvent lui être très préjudiciables
- En termes d'habitats d'intérêt communautaires les habitats suivants lui conviennent parfaitement (92 A0, 91 E0, 3240, 3250, 3260, 3280).

Répartition géographique

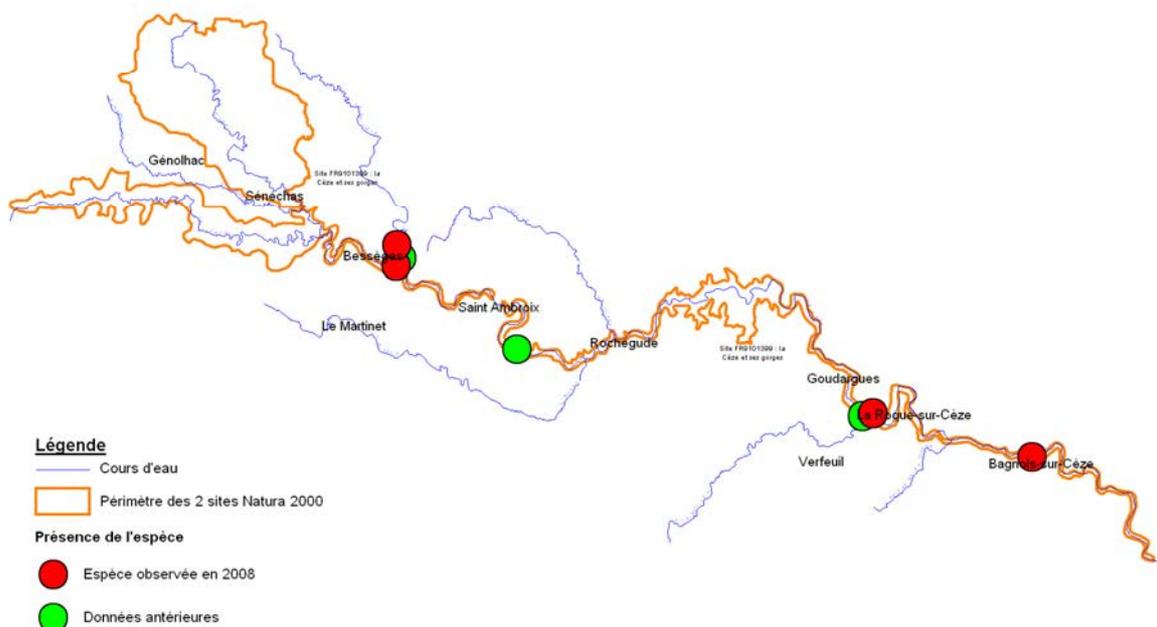
Répartition en France
(source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Seules 4 des 64 stations prospectées en 2008 dans le cadre des inventaires préalables à la réalisation du DOCOB ont révélé la présence de la lamproie de planer.
 - Dans le site amont, l'espèce est absente des prospections 2008 et antérieures.
 - Dans le site aval, la lamproie a été échantillonnée en 2008 dans la Cèze à Goudargues et à Bagnols-sur-Cèze. L'espèce est présente à Saint-Victor de Malcap (1994 - 2001) et Cornillon (2005).
 - Hors site : identifiée uniquement sur la Ganière (2005 et 2008).
 - St-Victor-de-Malcap sur la Cèze, qui présente un habitat typique (zone de dépôts vaseux abritée à la confluence entre le cours principal et un petit affluent), constitue avec un autre site sur la Sorgue (84), la station de l'ex RHP la plus méridionale où la lamproie de planer est capturée de façon récurrente entre 1994 et 2001 (ONEMA, synthèse 2007).



Lamproie de Planer sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de conservation et tendances évolutives

- L'état de conservation de la lamproie de planer, comme de l'ensemble des espèces de poissons en général, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, la majorité des données collectées jusqu'à ce jour ne permet pas de quantifier les populations observées. Seules 13 opérations réalisées en 2007 et 2008 sur 13 sites distincts autorisent une quantification et constituent une première approche de l'état de conservation des espèces dans la zone d'étude.
- La lamproie de planer n'est présente que dans une d'entre elles, à Goudargues. On admet les bornes suivantes comme repère de « l'état de conservation » des populations de lamproie de planer (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m², biomasse en kg/ha) :

	Effectif	biomasse
Densité très forte	> 80	> 1 kg/ha
Densité forte	40 - 80	> 0.5 kg/ha
Densité moyenne	20 - 40	> 0.25 kg/ha
Densité faible	10 - 20	> 0.13 - 0.25 kg/ha
Densité très faible	< 10	< 0.13 kg/ha
- A Goudargues, la densité est de 26 ind/1 000 m², soit un niveau moyen. Plusieurs stades larvaires sont présents.
- A l'état larvaire l'espèce vit enfouie dans les sédiments. Elle peut passer inaperçue si l'effort de prospection n'est pas suffisamment adapté. Très discrète, l'espèce a sans doute une plus large répartition au sein du bassin de la Cèze et mérite de nouvelles recherches.
- Pour cette espèce, considérée comme rare dans le bassin RMC selon les synthèses disponibles récente de l'ONEMA, la Cèze constitue le bassin rive gauche du Rhône le plus méridional où elle est capturée régulièrement. A ce titre, le bassin de la Cèze représente donc un enjeu fort pour cette espèce.
- La lamproie de planer est sur la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine (Lc : préoccupation mineure selon les critères de l'UICN).

Menaces

- Qualité eau et sédiments : colmatage de nature minérale ou organique des fonds de graviers et petits galets qui servent pour la reproduction. Accumulation en excès de matières organiques dans les zones sédimentaires où vivent les larves. Concentration des toxiques (dont les métaux) dans les sédiments.
- Impact fort du barrage de Sénéchas sur la température à l'aval : réchauffement sensible jusqu'à la confluence de l'Auzon et de l'Aiguillon où la température a atteint et dépassé 27,5°C sur la Cèze en 2008 (suivi de la température effectué dans le cadre de l'état des lieux préalable au DOCOB).
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau.
- Les barrages empêchent la migration pour la reproduction
- Destruction des habitats : notamment des zones à sédimentation fines menacées par les processus d'incision et de chenalisation.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau (et par conséquent la qualité des sédiments), la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (dont les plus fréquents : 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde de la lamproie de planer. ■ Favoriser la libre circulation pour l'accès aux frayères. De très petites chutes (0.10 m) peuvent constituer un obstacle pour cette espèce. ■ Intégrer le bassin de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui abritent plusieurs populations susceptibles de constituer des « réservoirs biologiques » pour la Cèze amont.
Besoins de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre les recherches de l'espèce encore très largement méconnue sur l'ensemble du bassin de la Cèze afin de préciser si elle doit être considérée ou non comme en voie de disparition (la plus faible occurrence actuellement de toutes les espèces d'IC). Inclure la Cèze à Saint-Victoire-de-Malcap où l'espèce n'est pas citée depuis 2001. ■ Mise en place de stations de référence dans le site aval et sur la Ganière (hors périmètre Natura 2000) qui regroupe 3 des 7 contacts avec cette espèce depuis 2001 et à Saint-Victoire-de-Malcap si l'espèce y est toujours présente. ■ Parallèlement analyses de la qualité des sédiments (dont la recherche de micropolluants et de métaux lourds).

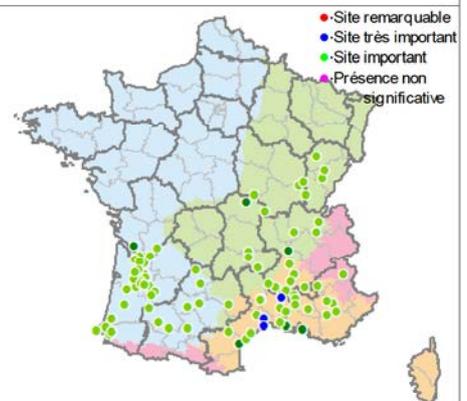


JEAN-PHILIPPE VANDELLE

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

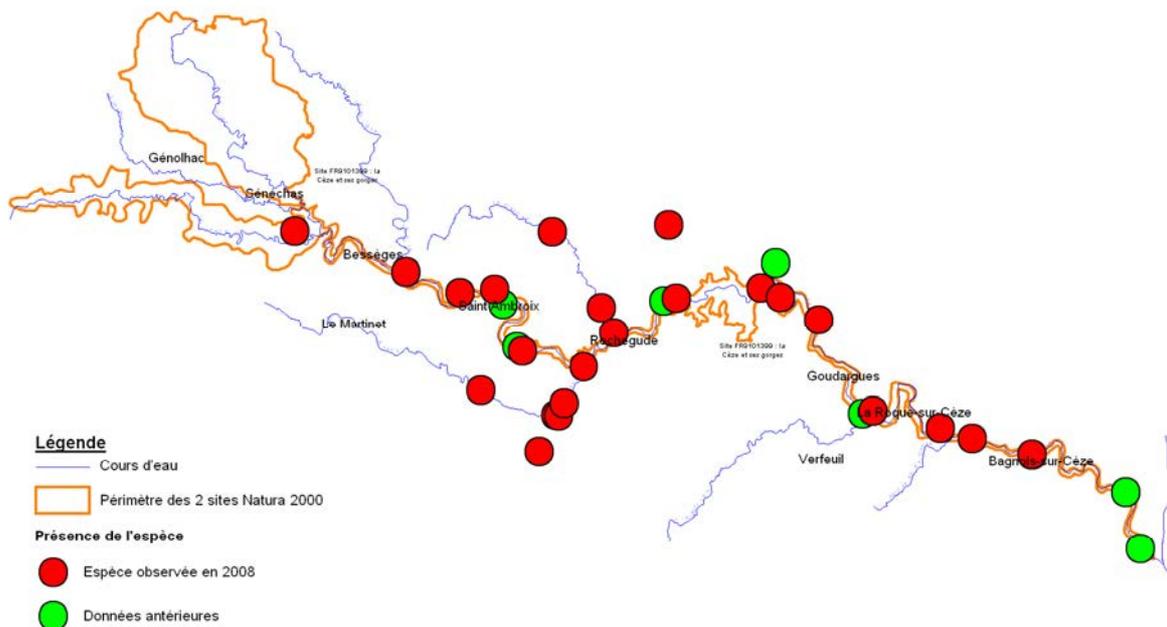
- Le toxostome est autochtone des bassins du Rhône, de la Garonne et de l'Adour selon Spillmann, 1961 et Grégoire, 1983). L'espèce est présente actuellement dans le bassin de la Loire (Allier, basse Sioule, source ONEMA).
- Comme le blageon, le toxostome est un adepte des eaux vives à fond graveleux ou pierreux. Pour sa reproduction (entre mars et mai) il peut remonter le cours des affluents de petites tailles à la recherche des substrats favorables au dépôt des oeufs.
- Ce poisson qui vit en bancs se nourrit d'algues benthiques qu'il racle inlassablement sur les galets. Lorsque le soleil brille et qu'il prend sa nourriture ses flancs miroitent de manière très caractéristique à chaque mouvement comme on peut l'observer aussi avec le hotu.
- Le toxostome possède une répartition longitudinale proche de celle du blageon même si elle s'étend moins à l'amont que ce dernier (B5 à B8 - preferendum en B6/B7 – selon Verneaux, soit de la truite moyenne à la zone à barbeau).
- En termes d'habitats d'intérêt communautaires les habitats suivants lui conviennent parfaitement (92 A0, 91 E0, 3240, 3250, 3260, 3280).

Répartition géographique

 Répartition en France
 (source : site Natura 2000)


CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE
Distribution

- Si les premières données exploitables datent des années 1995, la majorité d'entre elles a été obtenue après 2000. Les recherches effectuées en 2007 et surtout en 2008 grâce à l'ajout de 64 stations dans le cadre des inventaires préalables à la réalisation du DOCOB, constituent l'essentiel des données récentes disponibles. Entre 1995 et 2008, le toxostome a été contacté dans 31 sites (sur un total de 100). Les pêches de 2008 ont permis de révéler sa présence dans le site d'IC amont FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » (42). Mais il est surtout répandu dans le site d'IC aval FR9101399 « La Cèze et ses gorges » où, avec le blageon, il offre la plus forte occurrence de toutes les espèces de poisson d'IC du bassin de la Cèze (y compris dans de nombreux secteurs hors site d'IC).
- Dans le site amont, l'espèce est recensée uniquement sur le Luech au Chambon (1 station) et sur la Cèze à l'amont de Saint-Ambroix (3 stations au total).
- Dans le site aval, le toxostome a été recensé dans la plupart des sites prospectés entre Saint-Ambroix et Bagnols-sur-Cèze.
- Hors site : le toxostome est bien implanté dans le bassin de l'Auzon (Auzon, Auzonnet, Alauzène), dans la Claysse. Il est présent dans le ruisseau de Chantabre à Barjac (bassin du Romejac).


Toxostome sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de conservation et tendances évolutives	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'état de conservation du toxostome, comme de l'ensemble des espèces de poissons en général, n'est pas définissable sans donnée quantitative recueillie dans le cadre de protocoles d'échantillonnages adaptés. Dans le bassin de la Cèze, la majorité des données collectées jusqu'à ce jour ne permet pas de quantifier les populations observées. Seules 13 opérations réalisées en 2007 et 2008 sur 13 sites distincts autorisent une quantification et constituent une première approche de l'état de conservation de l'espèce dans la zone d'étude. ■ On admet les bornes suivantes comme repère de « l'état de conservation » des populations de toxostome (Référence établie par ONEMA-Dir n°8, effectifs en indiv/1 000 m², biomasse en kg/ha) : <table style="margin-left: 20px; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Effectif</th> <th style="text-align: center;">biomasse</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Densité très forte</td> <td style="text-align: center;">> 138</td> <td style="text-align: center;">> 100</td> </tr> <tr> <td>Densité forte</td> <td style="text-align: center;">69 - 138</td> <td style="text-align: center;">50 - 100</td> </tr> <tr> <td>Densité moyenne</td> <td style="text-align: center;">35 - 69</td> <td style="text-align: center;">25 - 50</td> </tr> <tr> <td>Densité faible</td> <td style="text-align: center;">17 - 35</td> <td style="text-align: center;">12,5 - 25</td> </tr> <tr> <td>Densité très faible</td> <td style="text-align: center;">< 17</td> <td style="text-align: center;">< 12,5</td> </tr> </tbody> </table> ■ 1 seule station sur les 5 stations «repère » où le toxostome est présent, abrite une densité très forte. Il s'agit de la Cèze à Goudargues (251ind/1 000 m² pour 194 kg/ha). Dans les autres sites, les quantités sont moyenne (Cèze à Saint-Victor-de-Malcap) ou très faible (Auzon à Rivières, Cèze à Robiac et à Saint-Michel d'Euzet). ■ Les connaissances en termes de peuplement de référence sont donc très largement insuffisantes et doivent être complétées pour mieux préciser les menaces qui pèsent sur l'espèce d'autant qu'elle est en forte régression sur l'axe Rhône-Saône et qu'elle est considérée comme quasi menacée en France (liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine, déc 2009). 		Effectif	biomasse	Densité très forte	> 138	> 100	Densité forte	69 - 138	50 - 100	Densité moyenne	35 - 69	25 - 50	Densité faible	17 - 35	12,5 - 25	Densité très faible	< 17	< 12,5
	Effectif	biomasse																	
Densité très forte	> 138	> 100																	
Densité forte	69 - 138	50 - 100																	
Densité moyenne	35 - 69	25 - 50																	
Densité faible	17 - 35	12,5 - 25																	
Densité très faible	< 17	< 12,5																	
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Qualité de l'eau</u> : colmatage des fonds de nature minérale ou organique. ■ <u>Modification du régime hydrologique et thermique</u> des cours d'eau. ■ <u>Destruction ou banalisation des habitats</u> d'eaux vives ■ <u>Obstacles</u> aux déplacements et aux migrations ■ <u>Impact fort du barrage de Sénéchas</u> sur la température à l'aval : réchauffement sensible jusqu'à la confluence de l' Auzon et de l'Aiguillon où la température a atteint et dépassé 27,5°C sur la Cèze en 2008 (suivi de la température effectué dans le cadre de l'état des lieux préalable au DOCOB). ■ <u>Problème d'introggression par le hotu</u> (<i>Chondrostoma nasus</i>) de plus en plus avéré sur le bassin du Rhône en général et potentiel sur le bassin de la Cèze où les 2 espèces sont présentes (Cèze, Auzon, ONEMA 2005 à 2008). 																		

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

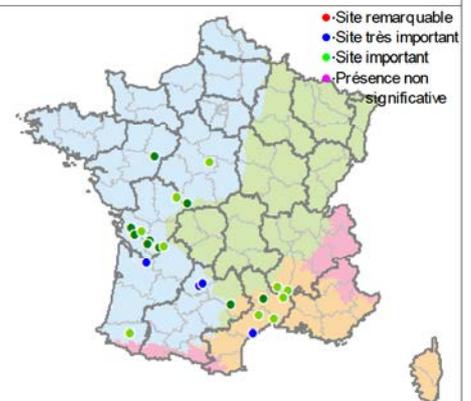
Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau et de la restitution d'une eau plus fraîche à partir de Sénéchat, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde du blageon. ■ Favoriser la libre circulation pour l'accès aux frayères des petits cours d'eau. ■ Intégrer le bassin de l'Auzon dans le périmètre du site « La Cèze et ses gorges » qui abritent plusieurs populations susceptibles de constituer des « réservoirs biologiques » pour la Cèze aval.
Besoins de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre les recherches de l'espèce sur l'ensemble du bassin, notamment sur le Luech où une seule localité est connue et sur la Cèze où l'espèce apparaît uniquement à l'aval de la confluence avec la Ganière. ■ Nécessité de l'acquisition de données quantitatives pour dresser l'état de conservation du toxostome couplée à des études génétiques (problème d'introggression par le hotu). ■ Mise en place de stations de référence dans les deux sites et hors périmètre Natura 2000 en prenant en compte la biotypologie de l'espèce et les singularités des différents sous-bassins.



ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- Le Gomphe de Grasslin est un insecte de taille moyenne pouvant atteindre 60 mm d'envergure. Son thorax est jaune avec des lignes noirs caractéristiques mais attention de ne pas le confondre avec *Gomphus simillimus* qui possède la même alternance longitudinale de bandes jaunes et noires.
- Le Gomphe de Graslin est présent uniquement dans le sud-ouest de la France et dans la péninsule Ibérique où il est plus rare.
- La larve affectionne les eaux des parties calmes et peu profondes des rivières lotiques dont les eaux sont claires et bien oxygénées. Elle vit enfouie dans la vase. L'adulte, qui vole de juin à fin août, s'éloigne peu du lieu de reproduction. Cette espèce colonise les milieux permanents jusqu'à 400m d'altitude.
- Les habitats d'intérêt communautaires 3240, 3250, 3260, 3280 lui procurent des biotopes favorables.

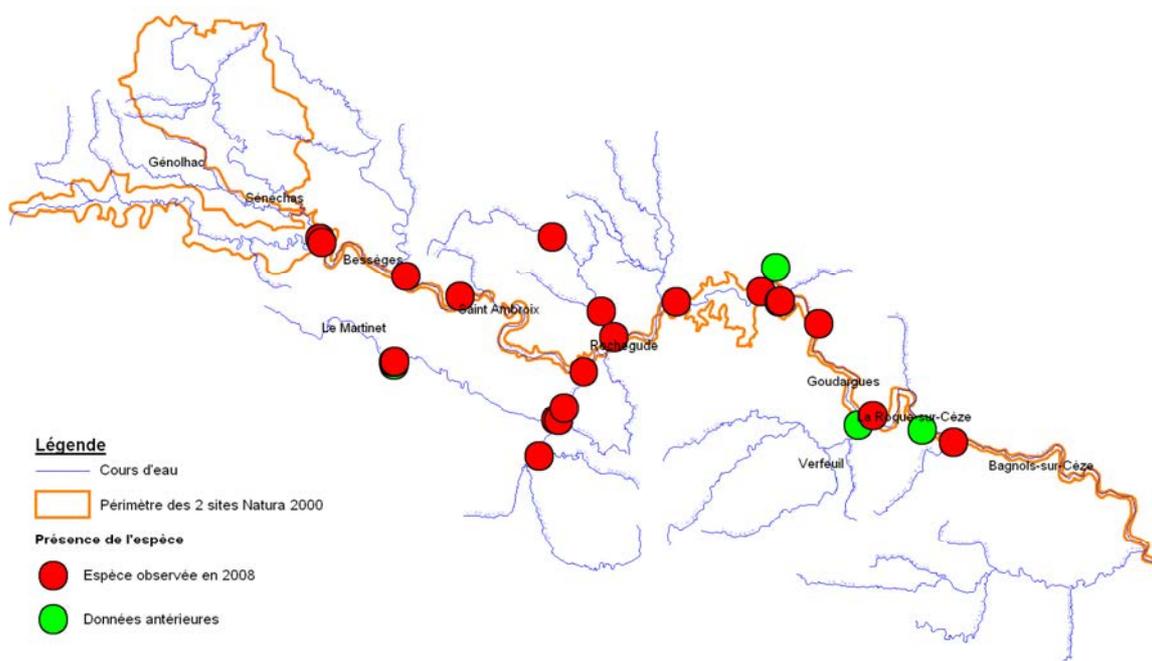
Répartition géographique

 Répartition en France
 (source : site Natura 2000)


CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Les données récentes disponibles proviennent de 21 sites visités régulièrement (3 à 6 passages) ou ponctuellement selon les stations entre mai et août 2008. Les cours d'eau prospectés sont surtout la Cèze, puis beaucoup plus ponctuellement le Luech, l'Homol, la Ganière et le ruisseau d'Abeau, l'Auzon, la Claysse, et l'Aiguillon.
- L'espèce a été contactée uniquement dans le site aval FR9101399 « La Cèze et ses gorges » dans 5 localités sur la Cèze, à La Roque-sur-Cèze, Monclus (2 localités), Bagnols-sur-Cèze et Orsan. La récolte des exuvies confirme sa reproduction sur ce cours d'eau.
- Cette espèce a déjà été signalée sur la Cèze par GRAND D. 1989.



Gomphus graslinii sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

<p>État de conservation et tendances évolutives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ La variabilité des effectifs des espèces rares, peu communes, voire communes, peut être importante. Il convient donc d'être prudent dans la définition du statut de conservation d'une espèce. Il est recommandé de multiplier les observations pour lisser les biais liés aux conditions météorologiques qui peuvent rendre les observations très aléatoires. ■ Sur la base des premiers résultats acquis en 2008 on peut considérer que <i>Gomphus graslinii</i> est commune sur la Cèze.
<p>Menaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Qualité de l'eau</u> : pollutions en tout genre. ■ <u>Modification du régime hydrologique et thermique</u> des cours d'eau. ■ <u>Destruction ou banalisation des habitats</u> dont actions sur la ripisylve. ■ <u>L'incision généralisée</u> des cours d'eau est très défavorable notamment pour le développement des larves (augmentation de la dissipation de l'énergie dans le lit mineur pendant les crues, moindre représentativité des zones sédimentaires non contrôlées par les seuils, homogénéisation des faciès d'écoulement, énergie dissipée et tri granulométrique peu propices à l'implantation des herbiers,...).
<p>Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde du Gomphe de Graslin.
<p>Besoins de connaissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'une manière générale le Languedoc est une région peu prospectée. Le bassin de la Cèze n'échappe pas à cette règle. Les recherches doivent être poursuivies sur l'ensemble du bassin.

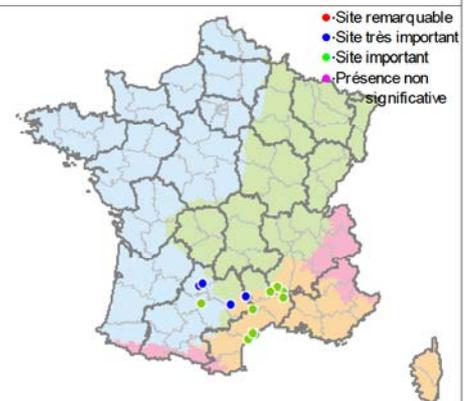


MICHEL PPAZIAN

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- La Cordulie splendide est la plus grande des libellules d'intérêt communautaire. Elle possède de grands yeux bleus-verts et un corps foncé moucheté de tâches régulières jaunes. Le thorax est vert métallique avec des bandes jaunes
- La Cordulie splendide est présente dans le sud-ouest de la France et dans la péninsule Ibérique. Elle est rare dans toute son aire de répartition.
- La larve affectionne les parties plutôt profondes des rivières lotiques riches en végétation immergée et riveraine. Elle vit enfouie dans la vase et les dépôts organiques. L'adulte, qui vole de juin à juillet, s'éloigne de l'eau pour voler dans les clairières et le long des lisières, à l'abri du vent. Elle se rencontre jusqu'à plus de 500 m d'altitude. Le développement larvaire dure de 2 à 3 ans.
- Les habitats d'intérêt communautaires 3240, 3250, 3260, 3280 92 A0, 91 E0 lui procurent des biotopes favorables.

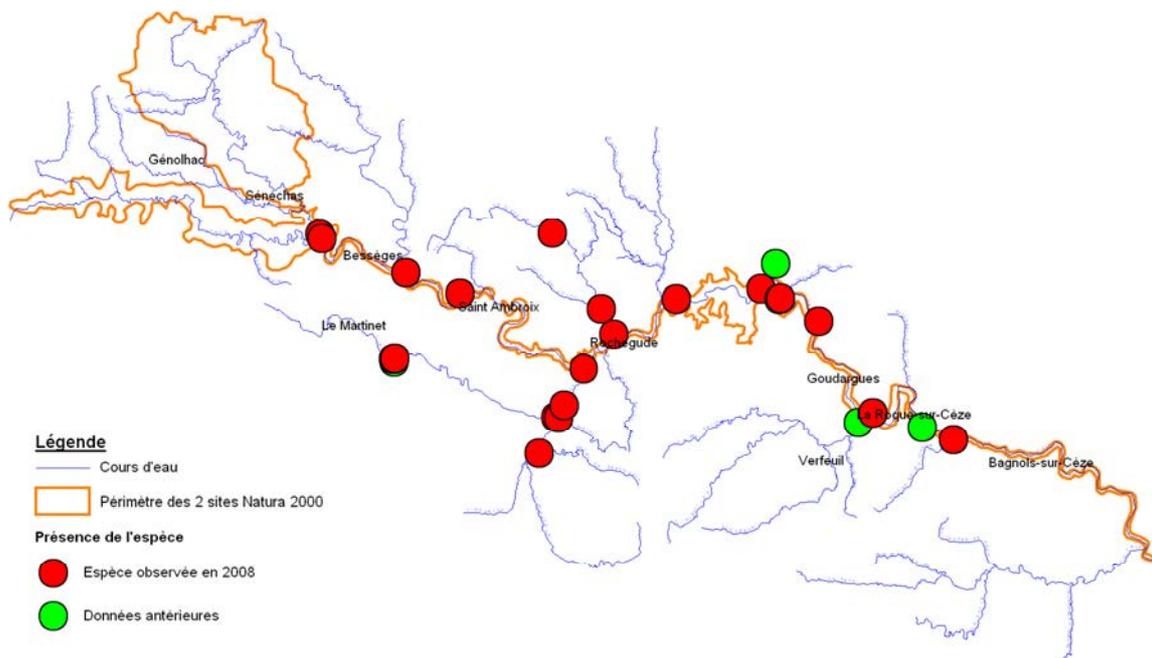
Répartition géographique

 Répartition en France
 (source : site Natura 2000)


CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Les données récentes disponibles proviennent de 21 sites visités régulièrement (3 à 6 passages) ou ponctuellement selon les stations entre mai et août 2008. Les cours d'eau prospectés sont surtout la Cèze, puis beaucoup plus ponctuellement le Luech, l'Homol, la Ganière et le ruisseau d'Abeau, l'Auzon, la Claysse, et l'Aiguillon.
- Cette espèce a été contactée dans 2 localités uniquement.
- Non-recensée dans le site amont FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » elle a été mise en évidence à proximité, dans la Ganière à Gagnières.
- Elle est présente dans le site aval FR9101399 « La Cèze et ses gorges » où elle a été observée à Bagnols-sur-Cèze.
- La récolte des exuvies confirme sa reproduction sur ces 2 sites.
- Cette espèce a déjà été signalée sur la Cèze par MICHEL B. 1983, qui cite un individu adulte de *Macromia splendens* capturé un 20 juillet à plusieurs centaines de mètres du cours d'eau, « dans les environs de Bagnols-sur-Cèze ».
- GRAND D. 1989, rapporte également la présence de l'espèce dans le bassin de la Cèze. L'auteur cite un premier individu adulte de *Macromia splendens*, observé un 3 juillet à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Bagnols-sur-Cèze, et un deuxième individu adulte un 9 juillet « le long de la rivière dans une localité proche de Bagnols-sur-Cèze ».



Cordulie splendide sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de conservation et tendances évolutives

- La variabilité des effectifs des espèces rares, peu communes, voire communes, peut être importante. Il convient donc d'être prudent dans la définition du statut de conservation d'une espèce. Il est recommandé de multiplier les observations pour lisser les biais liés aux conditions météorologiques qui peuvent rendre les observations très aléatoires.
- Sur la base des premiers résultats acquis en 2008 on peut considérer que *Macromia splendens* est rare dans le bassin de la Cèze, comme partout dans son aire de répartition.
- Le Languedoc Roussillon possède 6 des 15 sites d'IC où l'espèce est connue. La Cèze constitue un enjeu fort pour sa conservation.

Menaces

- Qualité de l'eau : pollutions en tout genre.
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau.
- Destruction ou banalisation des habitats dont actions sur la ripisylve.
- L'incision généralisée des cours d'eau est très défavorable notamment pour le développement des larves (augmentation de la dissipation de l'énergie dans le lit mineur pendant les crues, moindre représentativité des zones sédimentaires non contrôlées par les seuils, homogénéisation des faciès d'écoulement, tri granulométrique et énergie dissipée peu propices à l'implantation des herbiers,...)

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde de la Cordulie splendide. ■ Intégrer le bassin de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui abrite au moins une localité où l'espèce est présente.
Besoins de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'une manière générale le Languedoc est une région peu prospectée. Le bassin de la Cèze n'échappe pas à cette règle. Les recherches doivent être poursuivies sur l'ensemble du bassin.

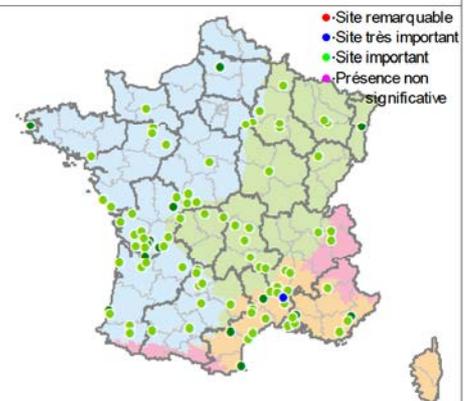


ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- Cette libellule de taille modeste est caractérisée par sa couleur vert métallique, et la présence de tâches jaunes médio-dorsales bien visibles.
- La Cordulie à corp fin est présente en France où elle est assez commune dans le sud-ouest et dans le reste de l'Europe occidentale où il est beaucoup plus rare. Elle peut vivre jusqu'à 1300 m d'altitude. Le développement larvaire dure de 2 à 3 ans.
- La larve affectionne les eaux des parties calmes des rivières. Elle vit enfouie dans les dépôts végétaux (feuilles de la ripisylve) ou la vase. L'adulte, qui vole de mai à août, s'éloigne souvent du lieu de reproduction.
- Les habitats d'intérêt communautaires 92 A0, 91 E0, 3240, 3250, 3260, 3280 lui procurent des biotopes favorables.

Répartition géographique

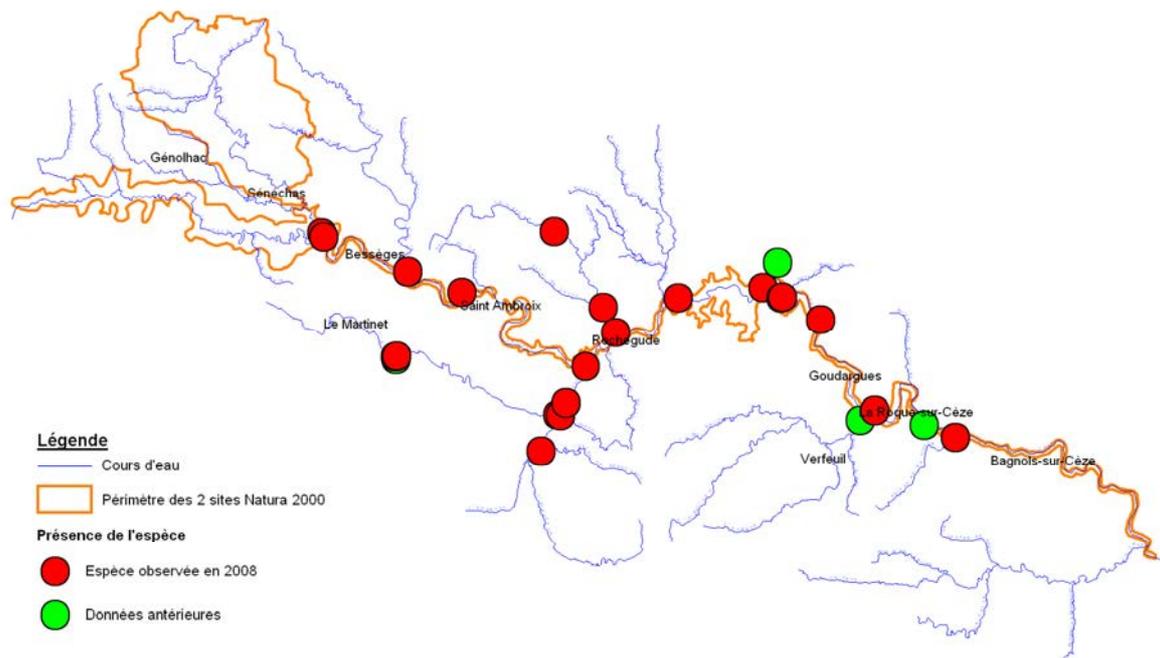
Répartition en France
 (source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Les données récentes disponibles proviennent de 21 sites visités régulièrement (3 à 6 passages) ou ponctuellement selon les stations entre mai et août 2008. Les cours d'eau prospectés sont surtout la Cèze, puis beaucoup plus ponctuellement le Luech, l'Homol, la Ganière et le ruisseau d'Abeau, l'Auzon, la Claysse, et l'Aiguillon.
- Cette espèce a été contactée dans 7 localités distinctes.
- Elle n'a pas été recensée dans le site amont FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » mais sa présence a été constatée à proximité, dans la Ganière à Gagnières.
- Elle est présente dans le site aval FR9101399 « La Cèze et ses gorges » où elle a été contactée dans 4 sites sur la Cèze, sur les communes de Cornillon, La Roque-sur-Cèze, Goudargues et Orsan.
- Sa présence est également avérée sur 2 localités sur la Claysse, à Saint-Sauveur-de-Cruzières et à Saint-Jean-de-Maruejols.
- La récolte des exuvies confirme sa reproduction sur tous ces sites.
- Cette espèce a déjà été signalée sur la Cèze par GRAND D. 1989.

*Oxygastra curtisii* sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

<p>État de conservation et tendances évolutives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ La variabilité des effectifs des espèces rares, peu communes, voire communes, peut être importante. Il convient donc d'être prudent dans la définition du statut de conservation d'une espèce. Il est recommandé de multiplier les observations pour lisser les biais liés aux conditions météorologiques qui peuvent rendre les observations très aléatoires. ■ Sur la base des premiers résultats acquis en 2008 on peut considérer que <i>Oxygastra curtisii</i> est la plus commune des 3 espèces d'IC recensée sur la Cèze.
<p>Menaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Qualité de l'eau</u> : pollutions en tout genre. ■ <u>Modification du régime hydrologique et thermique</u> des cours d'eau. ■ <u>Destruction ou banalisation des habitats</u> dont actions sur la ripisylve. ■ <u>L'incision généralisée</u> des cours d'eau est très défavorable notamment pour le développement des larves (augmentation de la dissipation de l'énergie dans le lit mineur pendant les crues, moindre représentativité des zones sédimentaires non contrôlées par les seuils, homogénéisation des faciès d'écoulement, tri granulométrique et énergie dissipée peu propices à l'implantation des herbiers,...).

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde de la Cordulie à corps fin. ■ Intégrer le bassin de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui abrite au moins deux localités où l'espèce est présente.
Besoins de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ D'une manière générale le Languedoc est une région peu prospectée. Le bassin de la Cèze n'échappe pas à cette règle. Les recherches doivent être poursuivies sur l'ensemble du bassin.



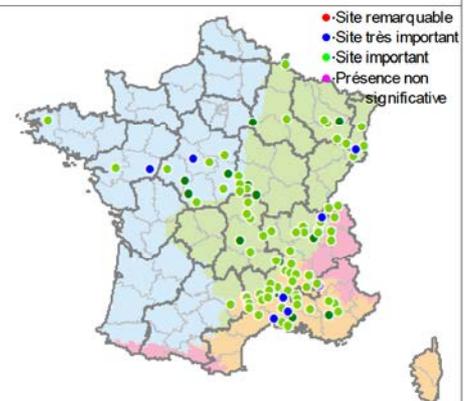
MICHEL PAPAIZAN

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- Le castor d'europe mesure entre 90 et 120 cm (avec la queue) et pèse entre 12 et 38 kg selon les régions.
- Le castor habite tous types de cours d'eau, généralement en plaine ou moyenne montagne (au dessous de 700 m d'altitude).
- La présence de boisement dense à prédominance de saules, peupliers, aulne, frêne, est fondamentale pour son développement. Cet espace boisé doit s'étendre sur un minimum de largeur le long du cours d'eau où sur les îles dans le lit mineur.
- Il a besoin d'eaux courantes assez lentes ou stagnantes et ne gelant pas complètement en hiver. Surtout elles doivent être permanentes avec localement des zones profondes protégeant l'entrée immergée du gîte habituellement creusé dans une berge haute mais accessible (terre-plein, plage, amas de bois morts,...).
- Les habitats d'intérêt communautaires 3240, 92 A0, 91 E0 lui procurent des biotopes favorables.

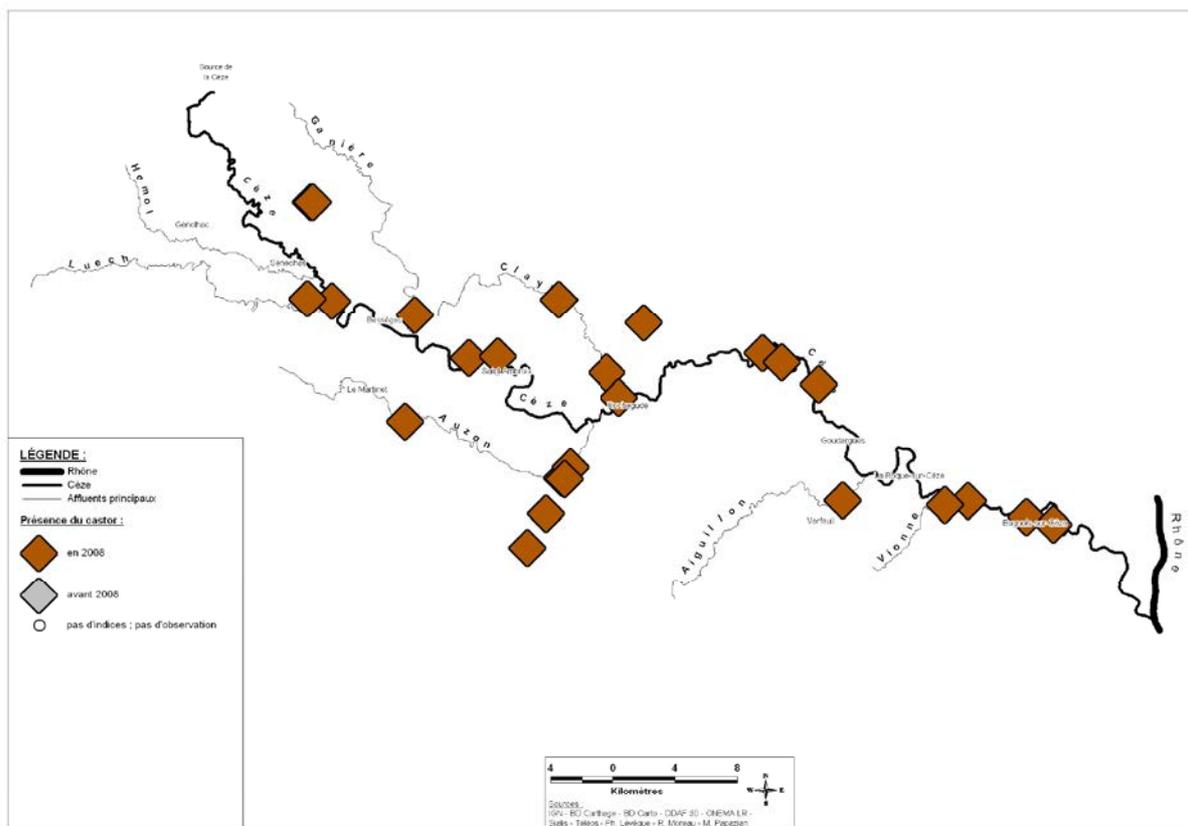
Répartition géographique

Répartition en France
 (source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE
Distribution

- Cette espèce est présente dans les deux sites d'IC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » FR9101399 « La Cèze et ses gorges », sur l'axe Cèze de l'amont de Saint-Ambroix jusqu'à Bagnols-sur-Cèze.
- Dans le site amont, « Hautes vallées de la Cèze et du Luech », la castor fréquente aussi le Luech. En dehors de ce site et toujours dans le bassin amont de la Cèze, on la retrouve sur la Ganières et son affluent le ruisseau d'Abeau.
- Dans le bassin aval de la Cèze, Il fréquente différents cours d'eau situés en dehors du site « La Cèze et ses gorges » : la Claysse, l'Auzon, l'Alauzène et l'Aiguillon.


Castor sur la Cèze

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

État de conservation et tendances évolutives	<ul style="list-style-type: none"> ■ En dehors d'études spécifiques sur l'espèce, non engagées à ce jour, il n'est pas possible de déterminer l'état de conservation des populations. ■ Le réseau hydrographique de la Cèze, de part son importance, sa diversité et l'existence de grands secteurs peu ou pas habités et/ou fréquentés, constitue une zone favorable pour l'espèce.
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Traitement chimiques</u> sur les berges. ■ <u>Modification du régime hydrologique</u> des cours d'eau. ■ <u>Destruction ou banalisation des habitats</u> dont actions sur la ripisylve (coupe des vieux arbres, enlèvements des chablis, des embâcles). Artificialisation des berges. ■ <u>L'incision généralisée</u> des cours d'eau est très défavorable notamment par son action sur la déstructuration de ripisylve et la disparition des bois tendres. ■ <u>Sur-fréquentation</u> des cours d'eau, <u>urbanisation</u> des bords de cours d'eau. ■ le castor peut, comme la loutre, être victime de <u>collisions routières</u> au niveau des ponts.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde du castor. ■ Entretien minimaliste de la ripisylve. ■ Aménagement de passages à sec sous les ponts, adaptés aux caractéristiques de l'espèce.
Besoins de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Étude fine de la structure de la population et de sa dynamique sur l'ensemble du bassin.



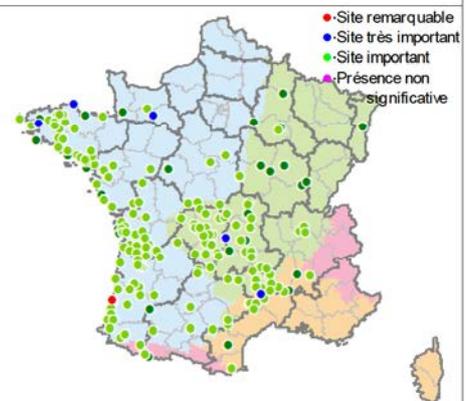
François Dunant

ÉCOLOGIE ET RÉPARTITION

- La loutre a un corps allongé, des oreilles courtes, une tête aplatie, une queue puissante, 4 pattes palmées qui en font un animal parfaitement adapté au milieu aquatique. L'adulte peut peser jusqu'à 12 kg et mesurer 120 à 130 cm de long.
- En France la loutre est encore bien présente sur la façade atlantique et dans le massif central.
- La progression de l'espèce depuis une quinzaine d'années laisse espérer l'occupation prochaine de tous les milieux favorables de la région Languedoc-Roussillon.
- La loutre vit aussi bien dans les rivières, les plans d'eau, les zones de marécage, les eaux saumâtres et même la mer. La naturalité des berges ainsi que la présence d'une végétation ligneuse de bordure diversifiée, en contact avec l'eau, localement dense et comportant des sujets âgés (et chablis), sont fondamentaux pour le choix de son territoire. La quantité de poissons et la tranquillité sont également des critères importants pour son développement.
- Les habitats d'intérêt communautaires 3240, 92 A0, 91 E0 lui procurent des biotopes favorables.

Répartition
géographique

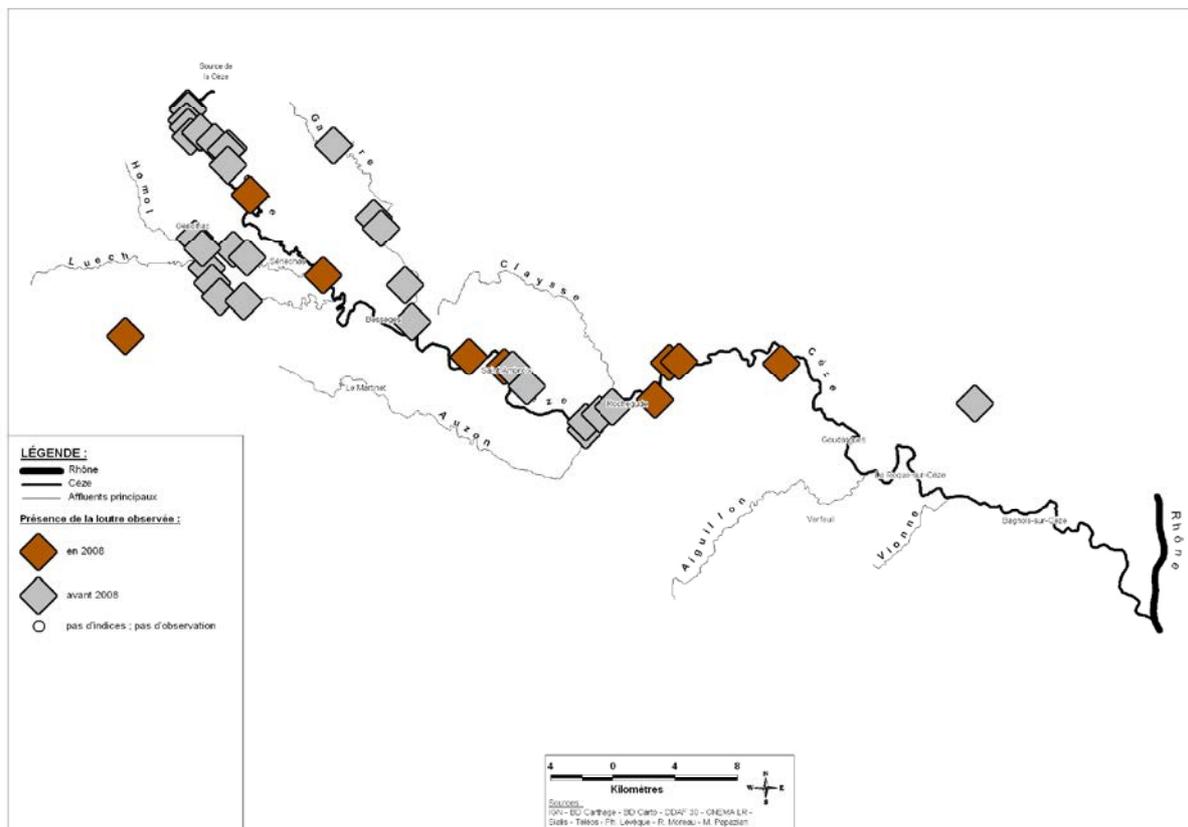
Répartition en France
(source : site Natura 2000)



CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

Distribution

- Les données récentes disponibles proviennent du réseau d'observation mis en place par le Service départemental de l'ONEMA du Gard et de celui géré par le Parc National des Cévennes (recensement sur la base d'indices de présence).
- Cette espèce est présente dans les deux sites d'IC FR9101364 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » FR9101399 « La Cèze et ses gorges », sur tout l'axe Cèze des sources jusqu'à l'amont de Goudargues.
- Dans le site amont, « Hautes vallées de la Cèze et du Luech », elle fréquente aussi le Luech. En dehors de ce site et toujours dans le bassin amont de la Cèze, on la retrouve sur l'Homol, la Ganières et son affluent le ruisseau d'Abeau.



Loutre sur la Cèze

État de conservation et tendances évolutives

- En dehors d'études spécifiques sur l'espèce, non engagées à ce jour, il n'est pas possible de déterminer l'état de conservation des populations.
- Le réseau hydrographique de la Cèze, de part son importance, sa diversité et l'existence de grands secteurs peu ou pas habités et/ou fréquentés, constitue une zone favorable pour l'espèce.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE SUR LA ZONE D'ÉTUDE

<p>Menaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Qualité de l'eau</u> : pollutions en tout genre. Exposition forte aux micropolluants. ■ <u>Traitement chimiques sur les berges</u>. ■ <u>Modification du régime hydrologique et thermique</u> des cours d'eau. ■ <u>Destruction ou banalisation des habitats</u> dont actions sur la ripisylve (coupe des vieux arbres, enlèvements des chablis, des embâcles). Artificialisation des berges. ■ <u>L'incision généralisée</u> des cours d'eau est très défavorable notamment par son action sur la déstructuration de ripisylve. ■ Toutes actions entraînant la <u>diminution de la ressource piscicole</u>. ■ Sur-fréquentation des cours d'eau, urbanisation des bords de cours d'eau. ■ La loutre peut, comme le castor, être victime de <u>collisions routières</u> au niveau des ponts.
<p>Mesures de gestion conservatoire adaptées aux sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Outre les actions en faveur de la qualité de l'eau, la restauration de la charge alluvionnaire de la Cèze et de ses affluents et plus globalement la restauration physique des cours d'eau sont des actions qui doivent être prioritaires. ■ Toutes les actions favorisant la restauration des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le bassin de la Cèze (notamment 92 A0, 91 E0 et 3260) sont susceptibles de contribuer à la sauvegarde de la Loutre. ■ Entretien minimaliste de la ripisylve. ■ Intégrer les bassins de l'Homol et de la Ganière dans le périmètre du site « Haute vallée de la Cèze et du Luech » qui offrent un important potentiel d'espaces à faible pression humaine et des corridors supplémentaires vers les bassins-versants voisins.
<p>Besoins de connaissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Etude fine de la structure de la population et de sa dynamique sur l'ensemble du bassin, y compris les principaux affluents de la basse Cèze où l'espèce n'est pas signalée à notre connaissance.



LOUTRES.BE

Le Grand Rhinolophe

Cf. Fiche E1 – Référentiel régional – p.20

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Grand Rhinolophe
<ul style="list-style-type: none">▪ 1 colonie de reproduction de 30 individus avérée (GCLR, 2006) non vérifiée en 2008▪ Espèce bien présente sur le site : plus de 60 contacts▪ Utilisation par l'espèce de cavités situées près de la Cèze et des habitations / Recherche dans le bâti à poursuivre.	



© Laurent MIGNAUX - MEEDDAT

Le Petit Rhinolophe

Cf. Fiche E2 – Référentiel régional – p.23

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Petit Rhinolophe
<ul style="list-style-type: none">▪ Espèce bien présente sur le site (plus de 150 contacts répartis sur plusieurs cavités du site)▪ 1 site d'hivernage avéré▪ Aucun site de reproduction connu à ce jour▪ Certaines cavités semblent être des gîtes de transit seulement (A vérifier dans les années à venir)	



© Philippe FAVRE - ONF

Le Rhinolophe euryale

Cf. Fiche E3 – Référentiel régional – p.26

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Rhinolophe euryale
<ul style="list-style-type: none">▪ Espèce assez peu présente sur le site▪ 1 seul site présente une concentration d'individus plus forte▪ Aucune site de reproduction connu à ce jour▪ Recherche à poursuivre dans les cavités <p><i>La chânaie verte et pubescente présente sur le plateau de Méjannes est un des territoires de chasse de l'espèce. Dans ces conditions et lors des captures à l'Aven de la Salamandre ou de Peyre Haute, cavités situées au cœur du plateau, nous pouvions prétendre à plus de contacts de l'espèce.</i></p>	



© Laurent MIGNAUX - MEEDDAT

Le Murin de Capaccini

Cf. Fiche E5 – Référentiel régional – p.32

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Murin de Capaccini
<ul style="list-style-type: none">▪ Espèce assez présente sur le site (près de 50 contacts)▪ Aucune site de reproduction connu à ce jour▪ De petits groupes d'une dizaine d'individus ont été observés dans des grottes proches de la Cèze après la saison de reproduction.▪ Recherche de gîtes d'hivernage et de reproduction à entreprendre	



© Laurent MIGNAUX - MEEDDAT

Le Petit Murin

Cf. Fiche E6 – Référentiel régional – p.35

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Petit Murin
<ul style="list-style-type: none">▪ Espèce très peu contactée sur le site (et 1 seul individu capturé).▪ Aucun site de reproduction connu à ce jour même si certaines cavités seraient très favorables▪ Espèce à habitats et régime alimentaire très sélectifs	



© Philippe FAVRE – ONF

Le Grand Murin

Cf. Fiche E7 – Référentiel régional – p.38

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Grand Murin
<ul style="list-style-type: none">▪ Espèce assez peu présente sur le site (20 contacts)▪ Aucun gîte de reproduction connu à ce jour▪ Une attention particulière devra se faire sur un des sites majeurs qui s'avère être potentiellement très favorable à la reproduction de l'espèce même si il ne sert actuellement que de gîte de transit pour des mâles.	



© Laurent MIGNAUX – MEEDDAT

Le Murin de Bechstein

Cf. Fiche E8 – Référentiel régional – p.41

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Murin de Bechstein
<ul style="list-style-type: none">▪ Espèce forestière par excellence, nouvelle pour le site et pour le département du Gard▪ Aucun de site de reproduction connu à ce jour ni de gîte forestier repéré <p>L'espèce s'alimentant à proc proximité des multiples gîtes forestiers qu'elle utilise et ce dans un rayon maximal de 2 kms, la forêt départemental de Méjannes le Clap s'avère particulièrement favorable. Cependant, il n'existe que très peu de vieux arbres. La recherche de gîtes est vivement encouragée pour permettre l'approfondissement des connaissances de l'espèce sur le site et plus généralement en région méditerranéenne.</p>	



© Isabelle Bassi – ONF

Le Murin à oreilles échancrées

Cf. Fiche E9 – Référentiel régional – p.44

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Murin à oreilles échancrées
<ul style="list-style-type: none">▪ Espèce peu contactée sur le site mais utilisant les sites majeurs recensés.▪ Aucun site d'hivernage ni de reproduction connu	



© Laurent MIGNAUX – MEEDDAT

La Barbastelle

Cf. Fiche E10 – Référentiel régional – p.47

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Barbastelle
<ul style="list-style-type: none">▪ Espèce très forestière assez peu contactée sur le site▪ Aucun site de reproduction connu ni gîte forestier recensé <p>La Barbastelle dépend de la présence de vieux arbres mais surtout de la présence d'écorces décollées et d'arbres fissurés. La prospection du bâti en hiver et des trous d'arbres au sein des formations forestières les plus mûres sont à entreprendre.</p>	



© J. Asseline

Le Minioptère de Schreibers

Cf. Fiche E11 – Référentiel régional – p.50

OBSERVATIONS SUR LE SITE DE LA CEZE	Minioptère de Schreibers
<ul style="list-style-type: none">▪ Espèce très présente sur le site▪ Fort effectifs localisés dans 3 sites en période de transit▪ Aucun site d'hivernage et de reproduction connu à ce jour dans le secteur▪ Forte suspicion de site de reproduction sur un site avec observation de traces d'urine dès 1995 (JF NOBLET)	



© Laurent MIGNAUX-MEEDDAT